

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1710 - 20 avril 2001 - prix : 9F

**Réquisition
des entreprises
qui font
des profits
et qui licencient**



**Manifestons à Calais,
le 21 avril!**

(page 5)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Les communes et les trusts de l'eau
- 6 - Le dépôt d'armes à Vimy
- La grande muette

Licenciements

- 5 - Manifestation à Calais le 21 avril
- Déclaration d'Arlette Laguiller
- LU Château-Thierry

Tribune

- 6 - Après le 21 avril

Dans le monde

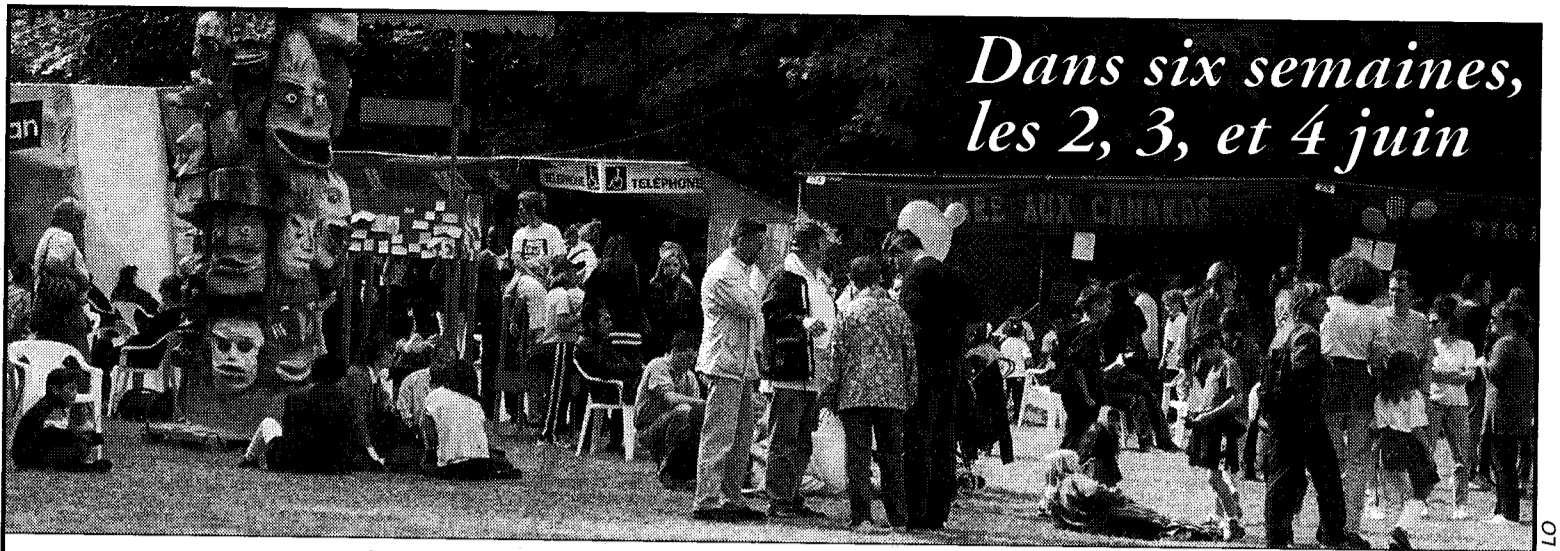
- 7 - Afrique: les enfants esclaves
- Grande-Bretagne: tuberculose
- 8/9 - Grande-Bretagne: contrôle aérien et privatisations
- Russie: pouvoir et liberté de presse
- Belgique: procès de deux délégués syndicaux
- 10 - Turquie: prisons
- USA: émeutes à Cincinnati
- USA: Birmingham, justice et Ku Klux Klan
- 16 - Allemagne: abstentions
- Israël: la sanglante fuite en avant du sionisme

Dans les entreprises

- 11 - Peugeot-Poissy
- Abilis - Grenoble
- 12 - Chèques postaux - Orléans - La Source
- Centre hospitalier Esquirol
- 13 - Alcatel-Colombes
- AOM, Air liberté, Air littoral
- GEMS - Buc
- 14 - Renault - Le Mans
- Moulinex - Brandt Group
- Oxymétal

Il y a 130 ans

- 15 - La Commune de Paris



Dans six semaines, les 2, 3, et 4 juin

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Presles, dans le Val-d'Oise

Comme chaque année, la fête nationale de Lutte Ouvrière se déroulera le week-end de la Pentecôte, à quelques kilomètres de Paris, à Presles dans le Val-d'Oise.

Cette fête, dont le succès populaire est à chaque fois

renouvelé, rassemble plusieurs dizaines de milliers de participants dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Durant trois jours, vous pourrez assister à des dizaines de spectacles, des concerts, du théâtre, mais aussi profiter de centaines de stands, offrant des jeux, des expositions, de l'artisanat ou des spécialités culinaires. Ce sont

aussi de nombreux groupes politiques invités, des forums de discussion et bien sûr la possibilité de rencontrer les militants et militantes de Lutte Ouvrière pour mieux connaître nos idées.

D'ores et déjà, vous pouvez vous procurer des cartes d'entrée auprès des militants ou en écrivant au journal. Le prix des cartes

achetées à l'avance est de 50 F pour les trois jours de la fête. Sur place, la carte sera plus chère puisque vendue 75 F. Alors n'attendez pas... N'attendez pas non plus pour acheter des bons qui servent de monnaie locale et que l'on peut se procurer pour 80% de leur valeur (ils sont vendus 8 F pour une valeur de 10 F sur place).

Villeurbanne (Rhône)

LES SANS-PAPIERS ONT EU GAIN DE CAUSE

A Villeurbanne, près de Lyon, les sept sans-papiers, en grève de la faim depuis quarante-sept jours, ont mis fin le vendredi 13 avril à leur mouvement. D'origine chilienne, marocaine et tunisienne, ils ont obtenu des papiers grâce auxquels leur situation est provisoirement régularisée et chacun d'eux s'est vu promettre des autorisations de séjour plus durables.

Il aura fallu une fois de plus que des hommes et des femmes, vivant en France depuis des années, mettent en péril leur santé pour obtenir un titre de séjour auquel ils avaient droit depuis longtemps. Leur situation est identique à celle de beaucoup d'autres. Car aujourd'hui des dizaines de milliers de travailleurs immigrés ont été transformés en sans-papiers à cause des choix politiques des gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédé au pouvoir.

En tout cas, depuis quatre ans, c'est bien la politique du gouverne-

ment socialiste, et pas seulement l'arbitraire des préfets, qui est en cause. Ces derniers sont bien sûr responsables de décisions inhumaines. Leur intransigeance, les refus qu'ils opposent à des dossiers qui aux yeux mêmes de la loi seraient acceptables est révoltante, mais ils ne font qu'exécuter et appliquer une législation et des directives injustes qui condamnent des dizaines de milliers de travailleurs étrangers à vivre «sans papiers».

Les choix du gouvernement socialiste sont clairs. Favorables à des lois justes et généreuses quand ils étaient dans l'opposition, les dirigeants socialistes ont adopté une tout autre attitude de leur arrivée au gouvernement en juin 1997, ils ont fait mine de tenir leurs engagements, incitant les sans-papiers à venir déposer leurs dossiers. Mais la circulaire Chevènement, puis la loi Reseda étaient taillées sur mesure pour permettre le rejet arbitraire de très nombreux dossiers. Et ce sont des dizaines de milliers de sans-papiers, la moitié de ceux qui ont fait les démarches, qui ont été déboutés. Et aujourd'hui, quatre ans après, il faut

encore des épreuves de forces tragiques, des grèves de la faim risquées pour que les pouvoirs publics reviennent dans quelques cas sur leurs refus.

Pendant ces quatre années, du côté du ministère, sous Vaillant comme sous Chevènement, on oppose toujours la même fin de non recevoir aux démarches des associations de sans-papiers ou de celles qui les soutiennent. Ces associations soulignent même un durcissement de l'attitude des autorités, qui exigent de plus en plus de preuves pour valider chaque année passée en France. Ainsi, la régularisation est refusée à des sans-papiers qui ont 10 ans, voire 13 ans ou 15 ans de présence dans ce pays.

Condamnés à travailler le plus souvent au noir, à se loger dans des conditions déplorables, à accéder difficilement aux soins qui leur sont nécessaires, les sans-papiers sont victimes d'une injustice flagrante. La menace d'une arrestation, d'une incarcération dans des prisons ou des centres de rétention, voire celle d'une expulsion pèsent sur eux. Et toute cette situation montre à quel point les grandes idées humanitaires, les références aux

idées socialistes sont loin d'inspirer la politique du gouvernement.

Depuis quelque temps, des organismes officiels ont fait des déclarations concernant les besoins de main-d'œuvre immigrée dans les années à venir et l'évolution éventuelle de la situation des travailleurs immigrés. Plusieurs associations dénoncent des projets en instance visant à systématiser le recours à l'immigration temporaire par le biais de contrats temporaires qui ne donneraient aux travailleurs immigrés une carte de résident que pendant la période correspondant à la durée de leur contrat de travail. Il est évident que le retour en arrière que constituerait la mise en place d'une législation allant dans ce sens entraînerait le développement du nombre de «sans-papiers» privés au bout de quelques mois de tous droits et dont la précarité accroîtrait encore la dépendance vis-à-vis d'un patronat qui ne manquerait pas d'en profiter.

C'est bien pourquoi il est important que la régularisation des sans-papiers concerne tous les travailleurs, qu'ils soient français ou qu'ils soient immigrés et qu'ils aient ou non des papiers.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13600 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 935.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 17 avril 2001

RÉQUISITION DES ENTREPRISES QUI FONT DES PROFITS ET QUI LICENCIENT

■ Après l'annonce des licenciements et des fermetures d'usines chez Danone et des magasins chez Marks et Spencer, c'est Valéo qui prévoit un plan de restructuration avec fermeture d'usines à la clé. Et la liste s'allonge tous les jours.

Quelles que soient les raisons invoquées, qu'il s'agisse d'augmenter la rentabilité, de résister à la concurrence internationale, ou au ralentissement de tel ou tel secteur de l'économie, le but dans tous les cas est de permettre au patronat et aux actionnaires de maintenir ou d'augmenter leurs profits.

Car, bien entendu, il n'est pas question pour le patronat, et les financiers qui sont derrière, de perdre de l'argent. Rien d'autre ne compte pour eux. Tant pis pour les milliers de travailleurs jetés à la rue ! Tant pis pour les villes et les régions frappées par le chômage.

C'est ainsi que depuis des dizaines d'années, la part des travailleurs dans le revenu national va en diminuant alors que celle du patronat et des actionnaires ne cesse d'augmenter.

Aussi le patronat se croit-il tout permis. Il sait que le gouvernement ne fera rien pour changer cette situation, qu'il respectera les règles du jeu capitaliste. C'est ainsi que Jospin, Premier ministre d'un gouvernement dit de la gauche plurielle, agit comme ses prédécesseurs de droite. Face à l'émotion soulevée par les licenciements

annoncés dans des entreprises qui font des profits, il ne propose que des demi-mesures, des pistes, comme il dit. Il réfléchit à la façon de rendre les licenciements soi-disant plus coûteux pour les entreprises. Il ne s'agit pas d'interdire ces licenciements mais de les accompagner de mesures de reclassement ou de formation. Bref, il entérine le scandale des licenciements dans les entreprises qui annoncent des bénéfices en hausse !

En fait, le gouvernement ne veut pas affronter les grands groupes capitalistes. Il respecte le fonctionnement de leur économie. Au lieu de prendre sur les super-bénéfices des entreprises, il prend dans les caisses de l'Etat, c'est-à-dire dans l'argent public de quoi compenser un peu les ravages de la politique du tout profit. Il parle d'augmenter les minima sociaux, et peut-être même de faire un geste pour les jeunes qui, avant 25 ans, n'ont pas droit au RMI. Il parle de doubler la prime pour l'emploi. Mais rien que sur le plan des impôts il a déjà fait plus de cadeaux aux riches qu'il n'en fera aux faibles revenus.

Non ce n'est pas sur ce gouvernement que les travailleurs peuvent compter pour voir leurs intérêts défendus.

Face à l'arrogance des patrons, à leur insatiable avidité de profits, la seule réponse efficace sera celle du monde du travail. Les travailleurs ont la force de taper du poing sur la table

et de dire : cela suffit. Bien sûr cette riposte nécessaire ne se fera pas en un jour, mais elle se prépare, ce sont les patrons eux-mêmes qui la préparent avec leur avidité et leur mépris.

Aujourd'hui la population – les sondages le montrent – est choquée par les directions de Danone et de Marks et Spencer. Mais le relatif succès que rencontre l'idée du boycott est tel que même les politiciens, des députés de la gauche plurielle, se sont cru obligés de signer une motion de soutien au boycott. Sans doute pour faire oublier qu'ils ne font rien par ailleurs et qu'il n'y a toujours aucune loi proposée pour interdire aux entreprises qui font des profits de licencier sous peine de sanction, y compris jusqu'à la réquisition.

Le samedi 21 avril une manifestation nationale est organisée à Calais. Dans bien des villes dans tout le pays, des manifestations locales sont prévues pour exprimer la solidarité avec les licenciés et la colère contre les patrons et l'immobilisme du gouvernement. Il est de l'intérêt de tous les travailleurs que ces manifestations soient massivement suivies, et qu'elles soient le prélude à d'autres mobilisations, d'autres mouvements.

Car patronat et gouvernement ne sont sensibles qu'au langage de la force et ce n'est que sous la pression des travailleurs qu'ils pourront reculer.

Arlette LAGUILLER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• SAINT-NAZAIRE

Samedi 21 avril
de 16 heures à minuit
Salle Jacques-Brel

• ANGERS

Samedi 28 avril
de 15 heures à minuit
Salle Aragon à TRÉLAZÉ

• MARSEILLE

Dimanche 6 mai
à partir de 11 h 30
Au Parc de Valabre, près de
Gardanne

Des navettes gratuites en car
sont prévues à partir de la gare
routière de Marseille Saint-Charles,
avec un passage à la gare SNCF
de Gardanne.

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème :

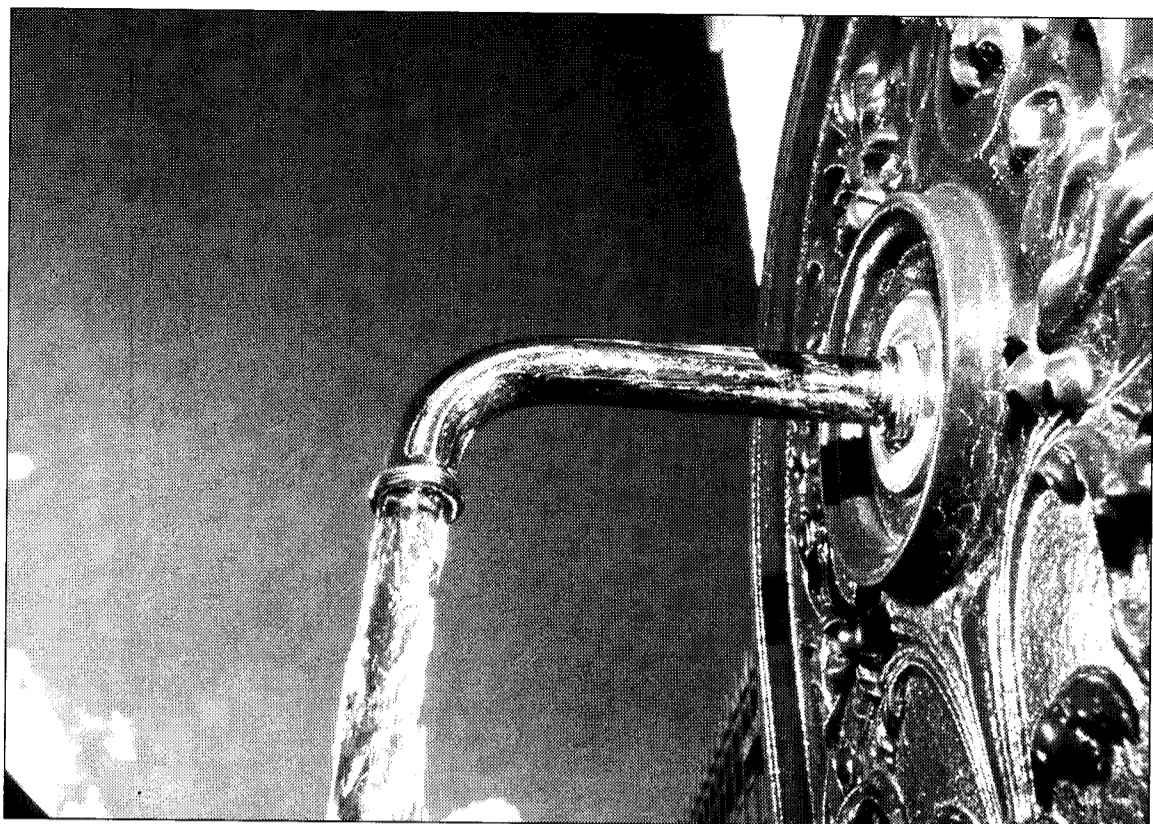
L'agriculture,
l'agro-alimentaire,
l'alimentation
entre les mains
du grand capital

Vendredi 27 avril à 20h 30

Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)

Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

LES COMMUNES DANS LES FILETS DES TRUSTS DE L'EAU



Gamma / Alain le Bot

Un modèle de contrat entre les communes et les gestionnaires du service de l'eau a été élaboré par une association de maires de France (AMF). Ce projet, au départ, avait pour objectif de limiter l'emprise des géants de l'eau. Finalement, le document auquel on a abouti leur est au contraire favorable.

Cela montre à quel point Vivendi, La Lyonnaise et Bouygues en prennent à leur aise avec l'argent public qui leur est versé par les communes.

Pour distribuer l'eau potable et assainir les eaux usées, la plupart de celles-ci ont signé un contrat avec Vivendi (ex-Générale des Eaux), Ondéo (nouveau nom de la Lyonnaise des Eaux) ou la SAUR, liée à Bouygues. Les trois trusts de l'eau, en théorie en concurrence, sont regroupés au sein d'un syndicat patronal, le Syndicat professionnel des entreprises d'eau et d'assainissement (SPDE). Les bénéfices des trois grosses sociétés servent à rémunérer grassement les actionnaires, et accessoirement à fournir les coquets émoluments des PDG (27 millions de francs en 1999 pour celui de Vivendi). Ils ont également servi à procurer des subsides à quelques maires de villes importantes. Une fois payé tout cela, il reste des sommes considérables que Vivendi et compagnie utilisent dans le monde entier pour investir d'autres secteurs, les télécom et l'information en particulier. Et ce sont les consommateurs qui payent la facture, par l'intermédiaire, entre autres, de

leurs impôts locaux, de plus en plus lourds.

DES CONTRATS ABUSIFS

Il y a cinq ans environ, les augmentations à répétition du prix de l'eau, plus fortes qu'à l'accoutumée, avaient provoqué des remous. Nombre de maires ne voulaient pas être assimilés, à leurs collègues arrosés par les distributeurs d'eau. Deux associations d'élus s'étaient alors senties obligées de faire quelque chose et avaient créé un petit cabinet de juristes et de techniciens pour aider les communes à examiner leurs contrats et leurs factures d'eau, car même des villes moyennes disposant de services techniques et d'une équipe de comptables n'arrivaient pas à s'y retrouver.

Il faut dire que la législation vole au secours des géants de l'eau, s'ils en avaient besoin. Une loi de 1995 (loi Mazeaud) avait affirmé que, chaque année, l'entreprise doit rendre un rapport à la commune sur sa gestion de l'eau. Seulement, même cela ne s'applique pas vraiment car il aurait fallu un décret pour préciser les règles comptables précises que l'entreprise doit suivre. Or les gouvernements se sont succédé sans que ce décret paraisse. Les trois sociétés qui se partagent le magot sont donc à l'aise pour facturer aux communes un peu n'importe quoi.

Par exemple, Vivendi ou autres prévoient le risque d'avoir à remplacer des pompes et facturent ce risque à la commune. Les sommes en question, baptisées provisions pour le renouvellement, représentent des dizaines de milliards de francs, et les remplacements d'équipements facturés mais non effectués, des milliards à l'échelle du pays.

La qualité de l'eau n'est pas plus facile à vérifier que la réalité des prestations. Selon le témoignage d'un ancien maire, dans sa commune La Lyonnaise gérait l'eau; le cabinet chargé de sa qualité en était sa propriété; celui chargé du contrôle aussi.

Un point particulièrement obscur dans la gestion par les trusts de l'eau se trouve dans les charges communes à plusieurs contrats locaux, qui dépassent souvent la moitié des frais d'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement, sans que les conseils municipaux puissent vérifier à quoi cela correspond.

LE CONTRÔLE... PLACÉ SOUS CONTRÔLE

Dans ces conditions, le cabinet spécialisé mis en place par les deux associations d'élus avait de quoi faire depuis sa création en 1996. Certains maires purent se féliciter auprès de leurs électeurs d'avoir obtenu une révision à la baisse des factures d'eau. Mais c'en était déjà trop du point de vue de ceux qui avaient pris l'habitude d'avoir les communes à leurs bottes. Selon le *Canard enchaîné*, un ancien PDG de La Lyonnaise, Jérôme Monod, devenu conseiller particulier de Chirac, serait intervenu auprès de l'Association des maires de France, présidée par un maire RPR, pour que le service d'assistance proposé par cette association soit mis sous tutelle. Le fait est que l'équipe de ce service d'assistance a été renouvelée, la plupart des comptables et des techniciens ayant démissionné ou ayant été licenciés, sans que les maires, de droite et de gauche, qui siègent à la direction de cette association ne disent rien.

Quant au modèle de cahier des charges, sorte de contrat-type censé fixer des bornes au

pouvoir des sociétés de l'eau, il a été rédigé par l'Association des maires en concertation avec le syndicat patronal, pour ne pas dire sous sa dictée. Ainsi, les formules de révision de prix, imprécises, ouvrent la porte à de fréquentes majorations. Ainsi encore, au lieu de supprimer le dépôt de garantie versé par chaque abonné, il est question de faire payer une somme plus importante et non récupérable.

De plus, ce document, s'il est pris pour modèle, limitera encore la marge de manœuvre des communes. Si un conseil municipal, se souvenant qu'il a été élu par la population, et non pas par Vivendi, La Lyonnaise des Eaux ou Bouygues, voulait interrompre le contrat sur la gestion de l'eau avant son échéance, la commune risquerait d'avoir à payer une grosse indemnité de rupture. En effet, à la demande du syndicat patronal, aucun plafond n'a été fixé à cette indemnité dans le cahier

des charges type. C'est une pression de plus sur les maires qui voudraient desserrer l'étau. Et si la population, qui n'a aucun intérêt commun avec ceux des actionnaires de Vivendi, La Lyonnaise ou Bouygues, s'en mêlait directement, cela commencerait à inquiéter vraiment ces féodaux de l'eau. Car l'intervention de la population serait bien plus efficace que des cabinets d'experts, impuissants devant les lobbies.

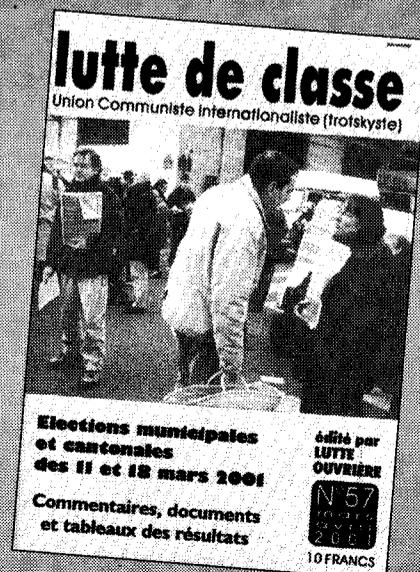
Jean SANDAY

QUAND VIVENDI INFORME LES ÉLUS

Il existe une presse spécialisée destinée aux élus locaux. Les journaux tels que *La Gazette des communes* ou *Le Courrier des maires* ou encore *Le Moniteur* font partie du groupe Havas, lui-même contrôlé par Vivendi. Et la boucle est bouclée.

Vient de paraître

LUTTE DE CLASSE N°57
(mars-avril 2001)



Élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 : Commentaires, documents et tableaux des résultats.

- Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

MANIFESTONS À CALAIS LE 21 AVRIL

Après l'intervention
de Jospin
sur France 2

UNE DÉCLARATION D'ARLETTE LAGUILLER

« Les trois « pistes » de Jospin pour « sanctionner » les entreprises qui font du profit et licencient quand même sont autant de bluffs qui n'empêcheront pas un seul trust de jeter ses travailleurs à la rue si cela rapporte aux actionnaires.

Une taxe sur les licenciements ? Au mieux, le gouvernement inventera une petite taxe que les trusts inscriront dans leurs budgets prévi-

sionnels, comme ils le font déjà avec les dépenses liées aux plans de suppressions d'emplois.

Effort de réindustrialisation ? On n'obligera pas le trust licencieur à investir pour créer des emplois nouveaux. On obligera tout au plus les collectivités locales à verser des subventions pour aboutir à créer quelques dizaines d'emplois là où un trust en supprime mille.

Reclassement ? On fera, au mieux, aux travailleurs licenciés quelques propositions à l'autre bout du pays, les obligeant à abandonner leurs maisons ou leurs appartements, sans même la garantie d'un même salaire ou la sécurité de l'emploi.

Ce que veulent les travailleurs, ce n'est pas une resucée du plan appliquée déjà par Danone lui-même. C'est qu'il soit interdit de licencier pour

faire du profit supplémentaire sur leur dos !

Mais Jospin ne veut rien faire qui puisse léser le droit des patrons à faire du profit même si cela jette des familles ouvrières dans la détresse et ruine des villes entières.

C'est indigne, immoral et révoltant. Mais Jospin reste « serein ».

La présidence de la République ? Il « n'a pas besoin de cela », dit-il. Mais les tra-

vailleurs ont besoin de leurs emplois, et ce n'est pas sur Jospin qu'ils peuvent compter.

Je leur demande de participer nombreux à la manifestation organisée à Calais ce samedi, le 21 avril 2001, pour exiger avec nous l'interdiction des licenciements dans toutes les entreprises qui font du profit, sous peine de réquisition. »

Le 18 avril 2001

LU Château-Thierry (Aisne)



LES LARMES DE CROCODILES DE FRANCK RIBOUD

Franck Riboud, le PDG licencieur des LU (groupe Danone), continue de pleurer sur son sort dans les colonnes de la presse. Cette semaine, il pose au patron social dans les colonnes du magazine Le Point.

Tout en prétendant que le boycott ne touche guère ses produits, il admet que celui-ci est perceptible dans le Nord-Pas-de-Calais et le trouve tout de même « injuste ».

Il admet avoir fermé quarante usines en vingt ans, mais c'était pour ce qu'il estime une bonne cause : la pérennité de son entreprise. Il prétend n'avoir jamais laissé aucun de ses salariés sur la route. Selon lui, 95% des salariés licenciés par son groupe se sont vu proposer des reclassements. Quant aux autres, ils auraient « refusé de multiples offres – jusqu'à dix pour certains d'entre eux ! ». Ce serait, toujours selon lui, parce que ces travailleurs licenciés auraient fait « un autre choix de vie ».

On peut les comprendre. Que propose-t-il aux travailleurs de LU qu'il sacrifie sur l'autel de la productivité de son groupe ? Il en licencie 2 500 en Europe, mais il s'apprête à créer 860 postes, dont 250 en Gironde ou en Loire-Atlantique. Les travailleurs licenciés des sites peuvent ainsi demander leur reclassement. Ceux de Calais, par exemple, peuvent demander à se rendre à l'autre bout du pays. Ils auront droit à une prime de déménagement et à une prise en charge de la différence de loyer. Et s'ils n'ont pas envie de quitter leur région d'origine, eh bien ce sera leur « choix de vie ». Tout au plus, dans cet entretien, le patron social s'engage à leur proposer « au moins deux contrats à durée indéterminée dans les environs immédiats ». Et si cela ne leur va pas ? Ce sera leur choix...

Il s'étrangle rien qu'à penser qu'on pourrait interdire aux entre-

prises de licencier quand elles sont bénéficiaires. Ce serait « absurde », il veut conserver le privilège de ce qu'il appelle la « destruction créatrice » des emplois. Quant aux mesures envisagées par le gouvernement Jospin, notamment l'idée d'une amende ou d'une taxation des entreprises profitables qui licencient, il l'écarte d'un revers de main, estimant qu'en quelque sorte, il a déjà donné : « Avec notre tradition d'accompagnement social, nous nous « autotaxons » déjà ! ».

En fait, le fils Riboud est le digne fils de son père, Antoine, qui a transformé un groupe spécialisé dans l'emballage en verre (BSN) en un géant de l'agro-alimentaire, en rachetant les unes après les autres les marques les plus profitables de ce secteur, jetant au panier les secteurs les moins profitables. Son père avant lui se vantait déjà, en 1989, d'avoir fermé « vingt-et-un fours de verre à vitre » en passant du verre à l'alimentation.

Quant au « social », il a d'abord été réservé... aux actionnaires et aux plus hauts cadres du groupe. Il avoue ainsi que pour un milliard qu'il répartit entre ses 110 000 salariés en intéressement et en participation, il verse « deux milliards de dividendes » aux actionnaires. Danone fut aussi l'un des premiers à mettre en route le système des stock-options inauguré en 1980. A l'époque, ce système de primes sous forme de distribution d'actions à l'encadrement avait bénéficié à 150 hauts cadres sur un effectif global de 27 000 salariés. Aujourd'hui, les onze plus importants dirigeants de Danone bénéficient d'une prime en action d'une valeur théorique de 11,61 millions de francs par personne qui vient compléter un salaire annuel moyen de 4,42 millions de francs.

Autant dire que Riboud fils, quand il gémit sur son sort, pleure des larmes de crocodile.

Jacques FONTENOY

LES TRAVAILLEURS RESTENT MOBILISÉS CONTRE LE PLAN DANONE

Jeudi 12 avril, les travailleuses et travailleurs de Château-Thierry sont montés à Paris pour la troisième fois pour affirmer au nouveau comité central d'entreprise que pour eux, il n'est pas question d'accepter quoi que ce soit ou de négocier ce qui a été annoncé le 30 mars dernier par la direction générale (fermeture de Calais et d'Evry, 43 licenciements à Jussy et 100 à Château-Thierry).

En effet, dans les jours qui avaient précédé cette manifestation, les directions locales avaient convoqué des comités d'entreprise pour discuter et négocier l'annonce de la direction générale. A Château, les représentants du personnel avaient déclaré que rien n'était négociable et que ce qu'il fallait, c'est le retrait pur et simple de toute fermeture et de tout licenciement.

Cette nouvelle manifestation intervenait quelques jours après les déclarations de Riboud dans les

colonnes du Figaro en se plaignant d'être devenu « le bouc émissaire d'un combat politique ». Pour le personnel, ses jérémiades n'étaient pas de nature à calmer les esprits. Les slogans contre sa personne ont donc été repris avec force, parmi lesquels : « Riboud pourri, Danone voleur ».

Dès l'arrivée à Paris, les manifestants ont été contents de découvrir les banderoles de l'Alstom, d'Aventis, des chaussures André, de certains syndicats de La Poste, du syndicat de la magistrature et de celle de Marks et Spencer. Tout au long de la manifestation furent dénoncés le sale coup de Danone, qui s'en prend aux emplois pour faire encore plus de profits, mais aussi la politique de Jospin et de son gouvernement. Ce gouvernement soi-disant de gauche ne veut pas s'en prendre au groupe Danone et interdire les licenciements prévus, comme l'a bien expliqué le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a déclaré qu'il fallait se garder des « solutions faciles à exprimer, mais pas faciles à appliquer ».

Pour le boycott, c'est le même

refrain qui rappelle les propos du maire « socialiste » de Château-Thierry. Il a fait semblant de comprendre les arguments en faveur du boycott pour ajouter immédiatement : « Je balance entre le boycott et le principe de réalité qui voudrait que j'encourage la population à manger deux fois plus d'assortiments. Ces gâteaux, dont notre usine a l'exclusivité, sont en question. Plus on en achètera et plus on aura de chance de sauver l'emploi ! » A l'entendre, il faudrait donc manger deux fois plus de gâteaux, et pourquoi pas travailler deux fois plus, pour avoir une chance de garder son emploi ? En ce qui concerne les conditions de travail à Château, elles n'ont pas cessé d'empirer depuis une dizaine d'années : on produit autant de gâteaux à 322 que ce qui était produit à 964 il y a dix ans. Et aujourd'hui, Riboud veut supprimer encore 100 emplois !

Du maire de Château-Thierry à Jospin et consorts, tous ces politiciens ne sont pas avec les travailleurs parce qu'ils défendent les intérêts de Danone.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

APRÈS LE 21 AVRIL

Rarement le gouvernement Jospin aura fait si piètre figure que depuis l'annonce des licenciements chez Danone et Marks & Spencer. Rarement sa duplicité à l'égard du monde du travail aura tant sauté aux yeux : les mesures proposées jeudi 12 avril confinent au ridicule. Encore n'est-ce que par abus de langage qu'on parle de «mesures» : seul est envisagé un débat parlementaire autour d'amendements à la loi sur la «modernisation sociale» afin de «mieux encadrer» les licenciements... Il n'y a que l'éditorialiste de l'*Humanité* pour parler de «rendez-vous utiles». Du bout des lèvres, le premier ministre évoque la possibilité de «renchérir» les plans sociaux ou d'exiger des «garanties» en matière de «réindustrialisation». Revoilà la gauche dans son rôle classique d'accompagnatrice des charrettes de licenciements, telle une pleureuse suivant un corbillard.

Madelin résume ainsi l'inanité du discours gouvernemental : «Lionel Jospin prétend exiger des entreprises des mesures que les entreprises elles-mêmes ont déjà mises en place dans leurs plans de restructuration». On ne saurait mieux dire qu'il serait illusoire d'attendre quoi que ce soit de l'équipe au pouvoir face à la vague de plans sociaux qui s'annonce : d'AOM et Air-Liberté à Bull, d'Usinor à Giat-Industries, de Moulinex à Bosch et Delphi, ou encore chez Sagem, Philips, Alcatel, Aventis, André... Mais le temps n'est peut-être plus où Jospin pouvait faire illusion à coups de formules creuses : l'«expertise» de Renault Vilvorde en 1997 ou le fameux «attention» adressé à Michelin en 1999. Sans accorder aux sondages d'opinion plus d'importance qu'il n'en méritent, ces derniers notent tout de même que la popularité de la politique sociale du gouvernement semble décliner, tandis que l'idée d'interdire les licenciements dans les entreprises bénéficiaires rencontre un large assentiment.

Reste à savoir si l'indignation suscitée par les licenciements chez LU ou Marks et Spencer pourra se traduire en une mobilisation du monde du travail. Même si le boycott des produits Danone remportait un succès notable, s'il ne servait pas à préparer une suite plus musclée il pourrait fort bien servir à la gauche plurielle et aux appareils syndicaux

à se défaire — comme c'est déjà en partie le cas. Mais la colère, si colère il y a, s'exprimera d'autant plus qu'elle aura des occasions crédibles de le faire.

L'appel à manifester le 21 avril à Calais, à l'initiative du PCF, est un pas dans la bonne direction, mais un pas limité. La manifestation de Calais, écrit l'éditorial de *Rouge* «ne saurait remplacer une véritable levée en masse nationale à Paris, unitaire, en direction du patronat et du gouvernement». Une véritable journée de mobilisation unitaire et à l'échelle nationale, à Paris ou ailleurs, et pourquoi pas un appel à la grève générale, non pas «en direction», mais bel et bien contre le patronat et le gouvernement, seraient en effet nécessaires pour faire suite à celle de Calais. Par delà ces nuances, la LCR a raison de militer dès maintenant pour un appel de ce type. Car si le PCF a pris l'initiative de l'appel du 21, ce n'est évidemment pas pour donner le coup d'envoi d'une riposte de grande ampleur aux vagues de suppressions d'emplois. Robert Hue ne vise à rien de plus qu'à se dédouaner de ses compromissions gouvernementales multiples et à donner le change après le fiasco électoral du mois dernier. Comme le 16 octobre 1999, il veut entretenir l'illusion d'avoir «un pied au gouvernement, un pied dans la rue». Les révolutionnaires ne peuvent se contenter, par leur présence, certes nécessaire, d'apporter de l'eau au moulin de la direction du PCF. Il leur faut aussi se saisir de cette occasion pour mettre en avant leur propre politique, publiquement, et la proposer à toutes les organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière.

L'extrême gauche a su apparaître comme un pôle politique significatif au cours de plusieurs échéances électorales, et notamment les dernières en dates. C'est justement ce qui lui procure aujourd'hui une notoriété et même un certain rapport de forces, certes limité, mais néanmoins suffisant pour proposer au PCF, aux organisations syndicales, à leurs militants et plus généralement aux travailleurs du rang, de prolonger le 21 avril par une véritable mobilisation de l'ensemble du monde du travail.

Julien FORGEAT

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril) :

Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique ; le point sur l'offensive patronale contre les retraites ; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales ; correspondances d'entreprises : Danone, Renault, la Poste, tram-voies rouennais.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

LE DÉPÔT D'ARMES DE VIMY

MÊME EN TEMPS DE PAIX, L'ARMÉE EST NUISIBLE

Depuis sa création en 1967, le site de stockage de Vimy recueillait les munitions retrouvées dans la région lors des travaux agricoles et de terrassements, soit 150 à 200 tonnes annuellement, sur les 800 tonnes pour tout le pays. Ce sont surtout des obus de la guerre de 14-18, non explosés, dont les plus dangereux contiennent, en plus de la charge explosive, des gaz mortels encore actifs.

Il y aurait encore 800 000 tonnes de bombes et obus non explosés encore enfouies dans le sol, sur les deux millions de tonnes tirées pendant cette guerre, rien qu'en France, dont la plus grande partie bien sûr dans le nord et l'est du pays.

Ces obus ayant séjourné dans le sol humide sont très oxydés et très dangereux à manipuler et à désamorcer. Les démineurs en font sauter toute une partie à l'air libre, dans des zones inhabitées et les camps militaires. Mais pour les obus à gaz, ce n'est bien sûr pas possible et il faut des installations spéciales pour les traiter.

Une usine aux normes européennes

devenait être construite depuis de nombreuses années... mais elle ne l'est toujours pas. Alors ce lieu de stockage est devenu de plus en plus dangereux. A l'air libre, entouré d'un simple grillage, des «collectionneurs» avaient déjà volé des obus ! En décembre 1998, deux démineurs y sont morts lors d'une manipulation.

Et puis brutalement la décision de vider le site a été prise dans l'urgence extrême, sans doute à cause de débuts de fuites de gaz toxiques — mais cela l'armée ne l'avoue pas — en plus des risques mis en avant, notamment dus au délabrement de certaines caisses contenant les obus. Et il a fallu que 12 000 habitants des 3 km alentour quittent précipitamment leur maison, comme pour un exode.

Qu'en sera-t-il maintenant de la tenue de ces obus transférés dans le camp militaire de Suippes près de Mourmelon, tout de même entouré de villages à quelques kilomètres ? Ce n'est pas sur l'armée ni sur le gouvernement que les habitants des environs pourront compter pour le savoir et se rassurer.

LA GRANDE MUETTE

Plus de 12 000 personnes évacuées en catastrophe de la ville de Vimy, dans le Pas-de-Calais, ainsi que de six autres communes : le dépôt de munitions stockées dans un site à ciel ouvert, sans autre protection qu'un hangar et un grillage, présentait un risque pour la population.

Certes, ce risque ne date pas d'aujourd'hui, puisque la plupart des munitions entreposées ici, en attendant leur destruction, remontent à la guerre de 14-18, mais la dégradation des conteneurs menaçait de déséquilibrer les obus et de les faire exploser et, surtout, le risque de fuite de gaz mortels était suffisamment important pour que les autorités décident de les transporter au camp militaire de Suippes où, paraît-il, les conditions de stockage font qu'il n'y a rien à craindre.

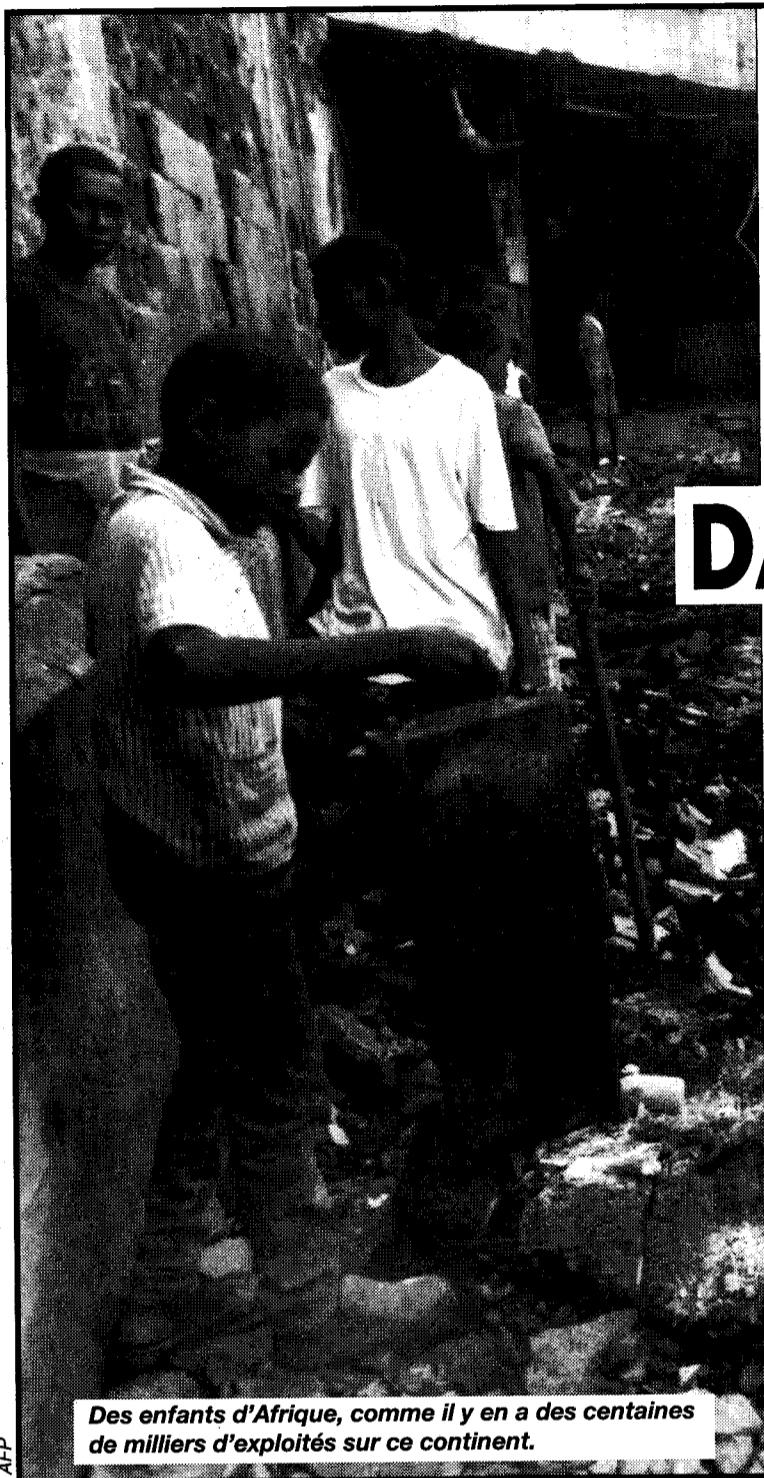
Toute l'opération a été préparée dans le plus grand secret — tradition militaire oblige — et, alors que Chirac et Jospin avaient eu connaissance du rapport d'experts présentant les dangers du site il y a une dizaine de jours, les habitants, pourtant les premiers concernés, n'ont été avertis qu'au tout dernier moment.

A tel point que, voyant une noria d'officiels, de pompiers et d'ambulances, ils ont cru à un accident à la centrale nucléaire de Graveline ! Ils n'ont eu qu'une petite journée pour faire leurs bagages, caser le bétail et trouver un hébergement pour une dizaine de jours.

Ainsi donc, plus de quatre-vingts ans après la fin de la Première Guerre mondiale, et plus d'un demi-siècle après la fin de la Seconde, leurs séquelles, sous forme d'obus non encore explosés, sont toujours présentes dans la région. Parmi ces bombes se trouvent des obus remplis de gaz mortels dont l'hypérite, le «gaz moutarde», qui intoxiquèrent plus d'un million trois cent mille soldats durant la Première Guerre mondiale et en tuèrent 94 000, soit environ 1 % des morts de la guerre, toutes nationalités confondues.

Quatre-vingts ans plus tard, ces armes dont on ne sait que faire représentent toujours un danger pour les populations et l'on peut toujours mourir pour les profits des marchands de canons... de la «Der des der».

M.L.



Des enfants d'Afrique, comme il y en a des centaines de milliers d'exploités sur ce continent.

Afrique

Les enfants-esclaves du golfe de Guinée

L'EXPLOITATION CAPITALISTE DANS TOUTE SA CRUAUTÉ

Après quinze jours d'errance dans le golfe de Guinée, le cargo *Etireno* est arrivé dans la nuit de lundi à mardi dans le port de Cotonou. A son bord, 147 passagers dont une quarantaine d'enfants et d'adolescents. Ces derniers étaient 250 d'après l'UNICEF lors de l'escale au Cameroun. Ont-ils été débarqués, transférés à bord d'un autre navire ou même jetés par-dessus bord comme le craignaient depuis plusieurs jours les organisations humanitaires ?

La publicité faite autour de ce cargo en mauvais état, refoulé de plusieurs ports après que la nature de sa cargaison, des enfants destinés à être vendus comme esclave, était devenue une évidence, a tourné les projecteurs de l'actualité vers un trafic généralisé à l'échelle de tout l'ouest africain. Il concernerait plus de 200 000 enfants

rien qu'au Gabon et en Côte-d'Ivoire d'après l'UNICEF.

Pour la plupart, ils viennent des villages les plus pauvres du Togo, du Bénin, du Mali et des pays voisins dévastés par une décennie de guerre civile. Certains sont vendus par des familles frappées par la famine. D'autres se laissent enrôler plus ou moins de force. Moyennant les quelques dizaines de francs qu'il leur en coûte, les trafiquants les revendent ensuite dix fois plus cher à leur nouveau propriétaire. Les filles deviennent domestiques dès 5 à 6 ans, les garçons manœuvres dans les plantations de coton ou de cacao, ou bien porteurs dans les mines. Logés dans des baraques cadennassées, nourris de maïs bouilli, battus, menacés d'avoir les pieds taillés en cas de tentative d'évasion, ce sont de véritables esclaves devant rembourser leur prix d'achat et leur

nourriture par un travail acharné, sans le moindre salaire.

Chacun a sa part de responsabilité et de profits dans cette exploitation féroce : les trafiquants d'esclaves, les gouvernements complices (ceux des pays africains et plus encore ceux des pays riches) qui cachent leur inaction derrière de grandes déclarations solennelles, et surtout les grands groupes capitalistes internationaux. Car même lorsqu'ils ne sont pas les propriétaires directs des plantations, mines et usines où ces enfants-esclaves sont exploités, ces groupes achètent après coup pour des prix dérisoires les denrées qui ont fait la fortune de Nestlé, des Boussac et de leurs héritiers d'aujourd'hui.

Jean BAUCHET

Grande-Bretagne

TUBERCULOSE, PAUVRETÉ ET DÉGRADATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La fièvre aphteuse n'affecte peut-être pas les hommes, mais la tuberculose, si. Or, le cas d'une école de Leicester, vieille ville industrielle du centre du pays, est venu rappeler au début du mois d'avril le retour de cette maladie que l'on disait disparue.

Néanmoins, pour que les médias s'émeuvent de la situation, il leur a fallu un rapport confidentiel faisant état de la situation dans cette école de Leicester. Selon ce rapport, 31 cas de tuberculose avaient été diagnostiqués, 60 cas d'infection par le bacille et 170 élèves présentaient des symptômes prouvant qu'ils y avaient été exposés. Aucun doute n'était permis selon ce rapport, le foyer de contagion était donc bien dans l'école même.

La recrudescence de tuberculose n'est pas propre à la Grande-Bretagne. Elle touche aussi bien les pays pauvres (où elle n'a jamais vraiment reculé) que les pays riches et partout pour les mêmes raisons — l'aggravation de la pauvreté. Au point qu'en 1993, l'Organisation Mondiale de la Santé a fait de la lutte contre la tuberculose une urgence mondiale.

Dans le cas de la Grande-Bretagne, la remontée de la tuberculose a été spectaculaire. Du point le plus bas, enregistré en 1987, à 1999, soit douze ans, le nombre des cas rapportés a augmenté de 21%. Mais pour la seule année 2000, l'augmentation aura été de près de 11%. Et ce alors que la population a stagné au cours de toute cette période.

Des commentateurs gouvernementaux ont eu le culot d'arguer du fait qu'une partie importante des cas dépistés étaient des émigrants provenant de pays

pauvres, pour nier toute responsabilité dans l'aggravation de la situation. Mais ils se sont gardés d'expliquer le fait que 44% des cas affectent des ressortissants britanniques de souche, ou que les principales concentrations se trouvent dans les quartiers pauvres de trois grandes agglomérations ouvrières — Londres, Glasgow et Birmingham.

Or, dans cette affaire, les politiciens qui se sont succédé au pouvoir, y compris les travaillistes de Tony Blair, ont une responsabilité écrasante. D'abord par leur politique générale qui, pour favoriser les profits de la bourgeoisie, a poussé une fraction de la classe ouvrière dans la pauvreté — que ce soit par le chômage ou par la précarisation. Et d'autre part parce qu'en réduisant les dépenses sociales pour dégager une part croissante des ressources de l'Etat au profit de la bourgeoisie, ils ont provoqué une dégradation générale de la santé publique — qu'il

s'agisse des conditions de logement, du traitement préventif des maladies ou des soins.

Dans le cas de la tuberculose, par exemple, le programme de vaccination préventive des enfants scolarisés entre 10 et 15 ans a été abandonné en 1999, officiellement faute d'approvisionnements suffisants en vaccin. C'est seulement maintenant que l'on envisage sa reprise pour... la fin 2002. Comme si l'Etat n'avait pas les moyens de prévoir ce genre de situation et d'y parer en se substituant si besoin aux trusts pharmaceutiques ! Mais il faut croire que Blair avait des préoccupations plus urgentes que la santé de la population. Entre-temps, ce programme a néanmoins été redémarré sur une petite échelle, mais uniquement à Londres, pour faire face à l'afflux d'immigrants — mais pas à Leicester qui en reçoit pourtant tout autant en proportion de la population.

Qui plus est, comment justifier qu'après le diagnostic du premier cas de tuberculose dans cette école, en août 2000, on ait attendu mars 2001, soit sept mois, avant de faire subir des tests à tous les enseignants et élèves de l'école, avec les résultats que l'on sait ? De justification, il n'y en a pas. Mais des raisons, il y en a : les réductions budgétaires qui ont décimé les services d'hygiène sociale tandis que le « tournant vers le marché » de la Santé publique absorbait une quantité croissante de ressources humaines et financières.

Mais qu'importe. Avec une suprême indifférence, Blair continue à mener sa campagne électorale en clamant que « le marché est la voie de l'avenir ». Mais pour les plus pauvres, il peut être la voie vers le cimetière.

F.R.

Grande-Bretagne

LE CONTRÔLE AÉRIEN ET LES PRIVATISATIONS TRAVAILLISTES

On pourrait penser que le scandale causé depuis plusieurs années déjà par les conséquences de la privatisation des chemins de fer aurait conduit le gouvernement travailliste de Tony Blair à renoncer à toute mesure de privatisation. Eh bien, pas du tout. Début avril, le contrôle aérien britannique – organisation vitale pour la sécurité du public s'il en est – a été en effet privatisé après une série de tentatives ratées.

En fait, dans la dernière ligne droite précédant les élections législatives anticipées attendues pour le 7 juin, le gouvernement Blair a mis les bouchées doubles pour démontrer sa détermination de mener à terme le programme de privatisations lancé par les conservateurs dans les années 1980, et même d'aller bien au-delà de ce que ceux-ci avaient osé envisager, au moins publiquement.

Blair poursuit le programme de Thatcher

Car les prédécesseurs de Blair avaient laissé quelques fleurons dans l'escarcelle étatique : Royal Mint (qui produit billets et pièces de monnaie), le Tote (équivalent du pari mutuel), BNFL (entreprise constituée autour de l'usine d'enrichissement nucléaire de Sellafield et des huit plus vieilles centrales nucléaires du pays, après que les centrales plus récentes avaient été privatisées), NATS (le contrôle aérien), la poste et LUL (le métro londonien).

Royal Mint et le Tote ont été privatisés dans l'année qui a suivi le retour au pouvoir des travaillistes. BNFL aurait suivi le même chemin en 1999 si n'avait éclaté le scandale des certificats falsifiés dont BNFL se servait pour couvrir le transfert en

Allemagne et au Japon de substances dont le niveau de radioactivité était bien supérieur à celui indiqué. Du coup la privatisation a été repoussée... jusqu'en 2002, le temps de « renouveler » la direction de BNFL (mais à ce jour aucune poursuite n'a pour autant été intentée contre les coupables).

Le contrôle aérien a posé de tout autres problèmes à Blair. Sa privatisation n'était pas seulement impopulaire dans l'électorat travailliste mais également dans une grande partie de l'électorat flottant de la petite bourgeoisie, principale utilisatrice des transports aériens. C'est d'ailleurs pour cette raison que les conservateurs, malgré leur admiration proclamée pour Reagan et la défaite qu'il avait infligée aux grévistes du contrôle aérien aux USA, ne l'avaient jamais incluse dans leurs plans. Au contraire, Blair a mis

un point d'honneur à donner sa caution au secteur privé en insistant sur la nécessité de cette privatisation. Le seul problème a été de trouver un preneur. Or le seul qui s'est présenté avec quelques garanties financières a été la multinationale de services Serco, dont la réputation de cow-boy sans scrupules n'est plus à faire – dans les chemins de fer entre autres.

Finalement, le gouvernement travailliste a dû employer les grands moyens. Début avril a été constituée une société par actions du contrôle aérien dans laquelle l'Etat conserve 49 % des parts, tandis que 5 % vont au personnel et 46 % à un consortium formé par les huit principales compagnies aériennes britanniques. L'opération n'aura rien coûté aux compagnies en question puisque le coût de l'opération se limite pour elles à... la promesse d'in-

vestir dix milliards de francs dans le système dans les dix années à venir. Cela ne les engage pas à grand-chose. D'autant moins que la participation de l'Etat garantit qu'en cas de problème, celui-ci sera là pour payer la note. Pour faire passer la pilule, Blair a présenté la nouvelle compagnie privée comme un « partenariat sans but lucratif entre l'Etat et le secteur privé. » Sans but lucratif ? A d'autres ! C'est un langage que des requins du ciel comme British Airways et British Midlands ne connaissent pas !

Résistance dans la poste et le métro

Restent donc la poste et le métro londonien, dont la privatisation se heurte à l'hostilité quasi



Gamma / Sitali

unanime de l'opinion publique. Mais qu'importe pour les travaillistes : leur tour de passe-passe consistera, comme dans le cas du contrôle aérien, à ne pas prononcer le mot de privatisation.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril, la poste est devenue Consignia PLC, une société par actions de droit privé dont le capital est (pour l'instant) détenu à 100 % par l'Etat. Mais cela fait déjà deux ans qu'un plan de sectorisation en « centres de profit autonomes » est en cours, assez similaire au processus qui, de 1994 à 1996, conduisit à l'éclatement des chemins de fer en une multitude d'entreprises privatisées.

Pour ce qui est du métro londonien, les choses se sont révélées plus compliquées. Le plan adopté par le gouvernement Blair consiste à conserver dans le cadre de LUL la propriété de l'infra-

Russie

POUVOIR, « LIBERTÉ DE ET AFFAIRISME

NTV, une des principales chaînes de télévision russes, vient de passer sous contrôle du Kremlin depuis Pâques, à l'issue d'un bras de fer de plusieurs mois.

Une presse aux ordres

Les syndicats russes de journalistes dénoncent là la volonté de Poutine de se soumettre, entre autres choses, les sources d'information. Certes, les médias, à commencer par les principaux, sont déjà largement sous la coupe du pouvoir. D'abord parce que, privés ou non, journaux, radios et télévisions ne vivent que des subsides gouvernementaux et de la publicité de sociétés souvent liées à tel ou tel clan du régime. Ils dépendent aussi, sinon surtout, du bon vou-

loir des autorités, qui les autorisent ou pas par le biais de l'enregistrement obligatoire des entreprises de presse et qui disposent de maints moyens « légaux » de les étrangler dès qu'ils leur déplaisent. On en a eu un nouvel exemple ces jours-ci : à peine la rédaction de NTV s'était-elle rabattue sur TNT, une chaîne amie de diffusion pourtant limitée, que la police fiscale investissait ses studios.

Mais de là à faire de NTV le champion de la « liberté d'expression », comme nombre de médias occidentaux qui ont repris les dires des dirigeants de NTV, il faut une bonne dose de mauvaise foi.

Izvestia, un quotidien pro-Poutine au ton parfois critique, a publié une lettre ouverte d'un des trois cofondateurs de NTV. Celui-ci y rappelait qu'en 1996 la chaîne n'avait eu aucun état d'âme à mettre tout son poids dans le soutien à la campagne du président

russe d'alors, Eltsine, en fort mauvaise posture quant à sa réélection. Il y relatait comment, avec l'actuel directeur général de NTV qui pose aujourd'hui au martyr de la liberté de la presse, ils ne faisaient là qu'appliquer la politique décidée par leur « patron » Goussinski en se rendant chaque jour au Kremlin pour y discuter de la ligne éditoriale de NTV avec les hommes d'Eltsine. Goussinski attendait en retour des remerciements sonnants et trébuchants.

La lutte des clans du pouvoir et la presse

D'autres « oligarques » (nom russe des affairistes de haute volée

dont les affaires doivent tout au soutien des clans rivaux qui se partagent le pouvoir) ayant été plus favorisés que lui après la réélection d'Eltsine, Goussinski commença à se sentir une âme d'« opposant ». En fait, il tenta d'utiliser NTV pour exercer une pression en sa faveur sur le pouvoir en place, tantôt en le critiquant, tantôt en le soutenant. NTV fut ainsi en pointe des attaques contre un autre oligarque, Berezovski, entre autres chef de la chaîne TV6, qui semblait avoir cessé de plaire en haut lieu.

Fin 1999, quand Eltsine passa la main à Poutine qui venait de lancer la seconde guerre de Tchétchénie, NTV soutint celle-ci, Goussinski tentait ainsi de rentrer en grâce. Las ! Poutine avait ses propres hommes à favoriser. Les possibilités d'enrichissement affai-

riste au sommet n'étant pas illimitées, la nouvelle équipe présidentielle multiplia les instructions judiciaires et les raids policiers dans les locaux des différentes entreprises, dont celles de presse, de Goussinski et de Berezovski qui devaient tout à l'équipe précédente. Goussinski fut emprisonné et on lui mit le marché en main : la liberté contre ses parts dans NTV.

Un rappel du pouvoir à ses affairistes

Goussinski céda et en profita pour se réfugier à l'Ouest où il avait placé une partie de sa fortune, et d'où il n'a cessé depuis d'ameuter l'opinion et surtout les



La menace de privatisation du métro londonien rencontre une hostilité générale dans l'opinion publique.

structure et du matériel roulant ainsi que la responsabilité du trafic voyageurs. En revanche, trois concessionnaires privés se verraient attribuer pour trente ans la maintenance et le renouvellement des voies et de la signalisation – moyennant rétribution pour leurs services par LUL et une subvention annuelle de 9 milliards de francs.

Mais ni les travailleurs du métro ni ceux de la poste ne sont dupes de ces privatisations tordues qui ne veulent pas dire leur nom.

Dans le métro, le délabrement est indescriptible, au point, par exemple, que les électriciens de maintenance ont pour consigne de ne pas toucher à certains circuits de signalisation de peur de provoquer une panne générale susceptible de paralyser le réseau pour une durée indéterminée. De là à craindre que les plans de Blair ne

finissent en catastrophe analogue aux chemins de fer, il n'y a pas loin. Et c'est en particulier pourquoi le métro a déjà été totalement paralysé par deux grèves de 24 heures depuis le début de l'année, malgré les réticences évincées des syndicats à organiser quoi que ce soit. Quant aux postiers, eux aussi s'opposent au processus de privatisation, par d'innombrables grèves sauvages (car les directions syndicales, elles, sont pour la privatisation) qui se multiplient dans tout le pays contre l'introduction de la flexibilité des horaires et la transformation d'emplois permanents en emplois précaires. Alors peut-être verra-t-on Blair contraint de faire machine arrière face à la résistance des travailleurs. En tout cas, c'est ce que l'on peut souhaiter.

François ROULEAU

PRESSE »

baillleurs de fonds de la Russie en criant à l'assassinat de la liberté de la presse.

Bien sûr, les dirigeants des Etats impérialistes ont vu et soutenu bien d'autres dictateurs, sans parler de leurs propres turpitudes. Mais Poutine, qui cherche à jouer au chef d'Etat fréquentable, se serait passé d'une casserole qui, ajoutée à celle de la sale guerre de Tchétchénie, donne une image peu reluisante du régime russe. Du coup, il répète que le changement de mains de NTV dépend des seuls actionnaires de la chaîne.

Formellement, tel est bien le cas. Comme la majorité des grandes entreprises privées apparues en Russie à la fin de l'URSS, NTV a été créée avec des fonds publics. Un Goussinski n'a pu en prendre la direction que parce que les autorités l'avaient agréé et

trouvaient leur compte à placer à sa tête un homme de confiance d'un des clans dirigeants.

Les cartes ayant été rebattues au sommet, Goussinski a été écarté. Gazprom, géant mondial du gaz et première société russe par l'importance, a été priée par le Kremlin de se « souvenir » que NTV lui devait d'énormes sommes d'argent depuis sa fondation. Car Gazprom, firme elle aussi de droit privé, appartient à l'Etat russe.

Si « l'affaire NTV » ne passionne pas la population russe, qui a bien d'autres soucis, elle rappelle en tout cas et ce qu'est le régime russe actuel et que le sort des tristes hérauts du nouveau « capitalisme » à la russe y reste des plus précaires, en tout cas dépendant du pouvoir et de qui l'incarne.

Pierre LAFFITTE

Belgique

PROCÈS SOUS HAUTE SURVEILLANCE CONTRE DEUX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Le Palais de justice de Bruxelles, mercredi 4 avril, avait été transformé en véritable camp retranché. Pourtant, on n'y jugeait pas deux assassins, mais Robert D'Orazio et Silvio Mara, deux délégués syndicaux qui avaient mené la lutte des travailleurs des Forges de Clabecq contre leur fermeture en 1997.

Pour entrer au tribunal, il fallait passer un premier barrage filtrant de gendarmes qui comptabilisaient les gens venus assister au procès et limitaient l'accès à la salle, puis un deuxième barrage où l'on vous fouillait au corps. Dans la salle, une quinzaine de gendarmes entouraient le public tandis qu'au dehors ils effectuaient des rondes. Une centaine de personnes qui n'avaient pu rentrer attendaient la fin de l'audience devant le Palais.

Robert D'Orazio et Silvio Mara avaient fait appel devant la Cour de cassation pour casser le précédent jugement de la cour d'appel de Bruxelles. Ils ont perdu et tout sera renvoyé encore une fois devant la cour d'appel de Bruxelles.

Cela fait trois ans que la justice poursuit ces deux délégués qui sont inculpés d'une quarantaine de charges. Et ce procès devrait durer quelques années encore, entraînant d'importantes dépenses pour les deux « accusés » qui ont perdu leur emploi.

Si la justice entend les faire condamner, c'est

pour faire un exemple avec ces deux syndicalistes qui ont mené la lutte contre la fermeture de leur entreprise. Comme le soulignait l'un des deux au procès : « Un accord social a été approuvé par 95 % du personnel concernant la reprise des Forges par Duferco, mais après c'est à nous qu'on s'est attaqué. » De fait, ils ont été licenciés, comme toute la délégation syndicale de l'usine, traînés devant la justice et exclus du syndicat FGTB (syndicat socialiste). Pour protester contre cette exclusion et demander la prise en charge des frais du procès par le syndicat, en novembre dernier, les deux délégués et leurs partisans avaient occupé le siège de la FGTB à Bruxelles, avant d'être embarqués par la police sur ordre de Michel Nollet, président du syndicat.

Cette occupation avait provoqué des remous importants au sein de la FGTB et dans les délégations syndicales des entreprises.

Aujourd'hui Duferco, qui a repris en 1997 les Forges de Clabecq en empochant les subven-

tions de la Région wallonne, veut fermer ces mêmes forges. Il reprendrait une partie des installations de Cockerill Sambre à Charleroi qu'Usinor veut fermer. A Clabecq, huit cents travailleurs perdraient leur emploi.

D'Orazio et Mara avaient dénoncé en 1997 « ces charognards » qui rachètent à bas prix des usines au nom de la sauvegarde de l'emploi pour obtenir des aides en tout genre et faire des profits. Des Bernard Tapie, il n'y en a pas qu'en France ! Ils n'avaient pas accepté la fermeture de leur usine, ils se sont battus, voilà pourquoi on les trimballe de tribunal en tribunal.

Dans cette société, mettre des travailleurs et leurs familles sur le carreau n'est pas un crime, par contre être un travailleur combatif en est un : la justice, de classe, espère sans doute démoraliser tous ceux qui ont regardé vers cette lutte et l'ont soutenue.

Les procès vont continuer, le soutien à D'Orazio et Mara doit se poursuivre !

Turquie

DANS LES PRISONS, LE GOUVERNEMENT TUE

Tandis que la Turquie s'enfonce dans une grave crise économique, le mouvement de grève de la faim, suivi par des centaines de prisonniers politiques et leurs proches, se solde par un nombre croissant de victimes. Ainsi, lundi 16 avril, l'association turque des droits de l'homme a fait état d'un treizième décès, ce qui porte à onze le nombre de prisonniers décédés et à deux celui des proches, participant à une grève de la faim en signe de solidarité.

Ces grèves de la faim ont été lancées en novembre dernier par près de huit cents prisonniers, membres d'organisations d'extrême gauche, pour protester contre leur transfert vers de nouvelles prisons à cellules d'isolement, dite prisons de type F. Ces

grévistes ont été rejoints par des proches qui, à l'extérieur, observent une grève de la faim tout aussi stricte. Selon des médecins, plus de cent vingt personnes seraient aujourd'hui dans un état critique.

Pour tenter de se justifier, le

gouvernement turc argue que les prisons actuelles comptent de nombreux dortoirs surpeuplés et sont, en fait, sous la coupe des organisations terroristes. En fait, elles sont surtout sous la coupe de diverses mafias vis-à-vis desquelles le gouvernement affiche une grande complaisance; il a d'ailleurs récemment décidé d'amnistier plusieurs milliers de prisonniers de droit commun, mais pas les prisonniers politiques.

Déjà en décembre, le gouvernement avait tenté une épreuve de force pour briser le mouvement de protestation des politiques. L'intervention particulièrement brutale de la gendarmerie dans une vingtaine de pénitenciers s'était soldée par une trentaine de

morts parmi les prisonniers.

Le gouvernement accuse la plupart de ces prisonniers d'actes terroristes ou d'appartenance à des organisations terroristes. En réalité, dans ce pays que beaucoup de dirigeants occidentaux, à commencer par les dirigeants américains, considèrent comme une démocratie et qui brigue une adhésion à l'Union européenne, il faut peu de chose pour tomber sous le coup de telles accusations: il suffit d'avoir crié un slogan, distribué un tract ou simplement participé à un collage d'affiches.

Ce que le gouvernement turc recherche, ce n'est pas à humaniser ses prisons mais à briser les opposants d'extrême gauche qu'il y détient. Et les établissements pénitentiaires de «type F» ont été

conçus pour aller dans ce sens. A la suite des prisonniers et de leurs familles, le vice-président du barreau d'Istanbul a récemment dénoncé ces vastes complexes permettant surtout l'isolement des détenus, où les seuls contacts avec l'extérieur se réduisent à «une visite de leur famille tous les quinze jours et de leur avocat toutes les semaines. Et encore!». D'autres personnalités ont fait état de passages à tabac et de tortures.

Les prisonniers politiques turcs n'ont donc pas beaucoup de solutions pour résister à l'arbitraire et se faire entendre. Quant au gouvernement turc, par son intransigeance, il se rend pleinement responsable de leur mort.

R.M.

USA

TROIS JOURS D'ÉMEUTES RACIALES A CINCINNATI

Les quartiers noirs de la ville de Cincinnati, dans l'Ohio, ont connu trois jours d'émeutes, du lundi 9 au jeudi 12 avril, après qu'un jeune Noir de 19 ans eut été tué par une balle tirée par un policier au moment où il tentait de s'échapper et alors qu'il n'était pas armé.

Cela a suffi pour déclencher la colère dans cette ville industrielle, où près de la moitié des

habitants sont non blancs et où la ségrégation raciale est fortement marquée dans les quartiers. Les jeunes Noirs sont descendus dans la rue, cassant des vitres, allumant des incendies, pillant des magasins. Le maire a décrété l'état de siège, imposé le couvre-feu entre 20 heures et 6 heures du matin et fait appel à des renforts policiers. Cent cinquante-cinq personnes, dont

soixante-dix-sept mineurs, ont été arrêtées.

Si le calme est revenu temporairement, rien n'est cependant réglé. Dans cette ville qui connaît un déclin industriel, comme d'ailleurs dans toutes les villes

américaines, la population noire est la plus déshéritée. En outre, les exactions d'une police raciste risquent à tout moment de mettre de nouveau le feu aux poudres. Depuis 1995, quinze Noirs ont été tués par les policiers,

dont cinq, avec l'assassinat du jeune Timothy Thomas, depuis novembre dernier. Tous les éléments pour une future explosion de colère restent en place.

M.L.

Birmingham-Alabama

UNE JUSTICE LENTE À POURSUIVRE UN MEMBRE DU KU KLUX KLAN

Trente-sept ans après les faits, s'ouvre à Birmingham, en Alabama, le procès d'un membre du Ku Klux Klan accusé d'avoir dynamité une église noire, causant la mort de quatre adolescentes noires et faisant vingt-deux blessés.

En mai 1963, à Birmingham, la répression brutale de manifestations pacifiques de Noirs récla-

mant les droits civiques entraîna des émeutes dans la ville, émeutes qui devaient être l'un des coups de semonce d'un mouvement qui aboutit à l'explosion des ghettos noirs à la fin des années 1960. C'est dans ce contexte des luttes des Noirs contre la ségrégation raciale et de mobilisation de Blancs racistes qu'eut lieu en septembre 1963 l'attentat contre cette

église noire. Alors que quatre suspects étaient rapidement identifiés, l'enquête fut classée sans suite en 1968, faute de «charges suffisantes» selon le FBI, mais cependant rouverte trois ans plus tard. Jusqu'à présent, un seul accusé avait été condamné à la prison à vie, un autre était mort depuis, et le procès du troisième avait été repoussé à une date ultérieure, un

jugé l'ayant estimé atteint de démence.

En ouvrant seulement maintenant le procès du quatrième accusé, le moins que l'on puisse dire est que la justice a pris son temps! Si, dans la loi, la ségrégation raciale a été abolie, à la suite des luttes des Noirs dans les années soixante, dans les faits, on constate que les assassins racistes

répondent bien tardivement de leurs actes, quand ils sont même inquiétés, dans ce pays où, comme le montre l'article que nous publions par ailleurs sur les événements récents de Cincinnati, police et justice sont gangrenées par le racisme.

M.L.



«Assez de sang noir (versé)», «(il n'y a) ni justice, ni paix» proclament les pancartes de ces manifestants de Cincinnati.

Peugeot
Poissy (Yvelines)

NON AUX RÉÉQUILIBRAGES ET AU FLUX TENDU!

Le 28 mai prochain, entrera en vigueur la réorganisation de la production en trois équipes avec de nouveaux horaires imposés : 5h30-12h51, 12h51-20h12, 22h09-5h30. Les presses commenceront le matin à 6h30 avec des horaires spéciaux sept jours sur sept. Cette réorganisation s'annonce déjà comme une aggravation importante de nos conditions de travail et d'existence.

Dans les ateliers, avant même l'application de ces horaires, c'est l'unanimité contre. Et pour une raison simple : à la production, c'est déjà insupportable.

Il faut dire que depuis près d'un an maintenant, les vendredis en équipe du soir, normalement non travaillés, sont devenus obligatoires. Et aujourd'hui, c'est de plus en plus la même chose pour les samedis. Avec les prétendues 35 heures, flux tendu

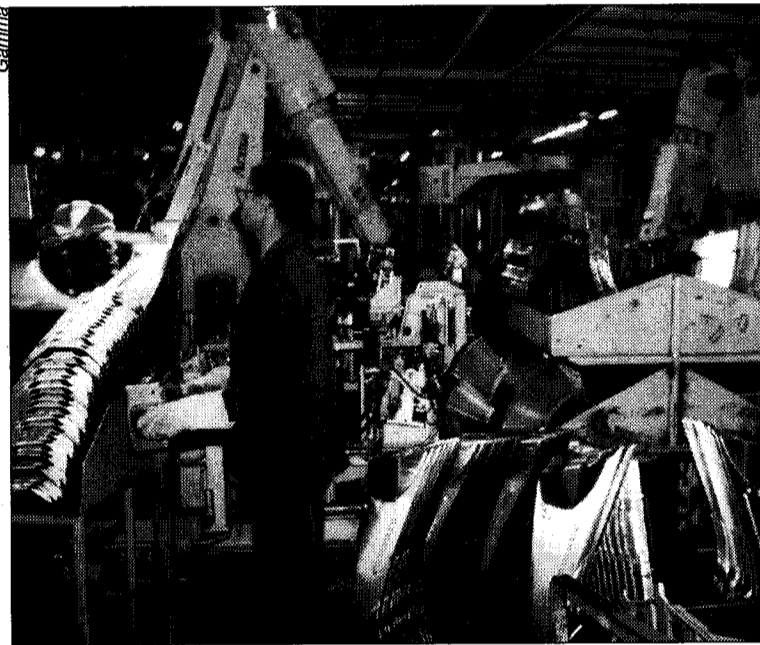
et flexibilité allongent de fait nos horaires de travail et nous usent la santé, d'autant plus que les suppressions de postes (la direction parle de «rééquilibrage») se multiplient.

Alors, du côté des travailleurs, le ras-le-bol s'exprime. Ainsi, à l'annonce de séances de travail supplémentaires communiquées le vendredi pour le samedi en équipe 22 au Ferrage B5-B3 et en Peinture au B3 et au Rappy, une quarantaine de travailleurs du Rappy ont cessé le travail jusqu'au repas. Et un groupe est allé crier dans les allées du B3 : «*Non au travail du samedi!*»

Aux Moteurs B2, vendredi 23 mars, une dizaine de travailleurs de l'équipe du soir ont cessé le travail vers 17h jusqu'à la fin de leur poste pour protester contre la suppression de deux postes. Ceux-ci n'ont pas été rétablis. Mais à la préparation B2, lundi 2 avril, lorsque la direction a annoncé la suppression de

25% des postes tout en ajoutant des opérations, 23 des 30 travailleurs concernés ont cessé le travail. Mais cette fois-ci, après

c'est la volonté inexorable de la direction de nous imposer des objectifs de production déments sans augmentation d'effectif ou



1 h 30 de débrayage, le rééquilibrage a été supprimé «provisoirement».

La cause de ces réactions de colère largement spontanées,

presque. Les intérimaires, au nombre de 1 300, représentent 20% des effectifs de production. Mais leurs contrats, après 18 mois de présence, ne sont que

rarement transformés en CDI. Et cela suscite là aussi des réactions dans les ateliers, comme aux moteurs B2, début avril, où un débrayage de solidarité a eu lieu dans le groupe de travail de trois intérimaires mis brutalement en fin de mission après 18 mois de travail.

Alors oui, avec les nouveaux horaires à venir il y a encore plus à craindre. Car pour produire 1 500 voitures/jour, contre environ 1 300 aujourd'hui, avec le même effectif en trois équipes en commençant le matin à 5h30 (au lieu de 6h15 actuellement), cela signifie des nuits épuisantes amputées d'heures de sommeil, les temps de repas supprimés, la «restauration rapide» dans les ateliers comme l'appelle la direction. Voilà ce qu'elle tente de nous imposer.

Mais tout cela ne passe pas. Beaucoup ressentent que ceux qui protestent ont raison et plus nous serons nombreux, à le faire, mieux ce sera.

Correspondant LO

Abilis Grenoble (Isère)

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS CONTINUE!

Les travailleurs de l'entreprise Abilis intervenant dans des usines du Sud grenoblois entament, ce mardi 17 avril, leur troisième semaine de grève totale.

Ils revendiquent le treizième mois, une prime de transport de 300 F et le paiement intégral, dès le premier jour d'arrêt, des indemnités journalières de maladie (voir LO 1709). Mardi 10 avril, la direction d'Abilis a ouvert des négociations où elle n'a proposé que des miettes, comme une prime d'assiduité annuelle de 400 F, une prime de transport qui passerait de 34 F à 75 F par mois et le paiement des jours de maladie à partir du 7^e jour dans la limite de dix jours. Loin d'être satisfaits, c'est donc à l'unanimité que les travailleurs ont décidé de poursuivre leur mouvement.

Les jours suivants, certains ont diffusé des tracts aux portes des entreprises où ils assurent le nettoyage, organisant des collectes de soutien.

D'autres sont allés aux portes des usines, où des travailleurs d'Abilis, non encore en grève font le nettoyage, pour discuter avec eux et les entraîner dans le mouvement.

Jeudi 12 avril au soir, une dizaine de travailleurs supplémentaires avaient rejoint la grève. Beaucoup ont raconté aux grévistes leurs conditions de travail. Par exemple ce travailleur, isolé sur de petits chantiers qui, après six heures de travail dans la restauration où il fait la plonge, doit faire en une heure et demie payée par Abilis l'équivalent de quatre heures de travail, selon ses collègues. Et c'est en courant, chaque soir, que par tous les temps, il vide les containers de poubelles. Il faut croire que la direction d'Abilis voudrait qu'il aille encore plus vite, puisqu'elle lui envoie régulièrement des lettres d'avertissement pour l'inciter à en faire davantage. On cite aussi cet autre travailleur de plus de cinquante ans qui, après avoir été licencié au bout

de vingt ans de travail dans une entreprise de pneumatiques, n'a trouvé que de petits contrats dans le nettoyage : il intervient sur des sites différents, éloignés les uns des autres de plusieurs kilomètres, avec des amplitudes de travail dans la journée qui vont de 5 heures à 22 heures, sans compter le travail le samedi matin, et tout cela pour 5 000 F net par mois!

Vendredi 13 avril, les travailleurs ont décidé de reconduire la grève à l'unanimité. Le soir, les grévistes apprenaient que la direction de l'usine Rhodia avait appelé, en accord avec Abilis, une autre entreprise de nettoyage pour faire le travail le samedi matin. Mais les grévistes d'Abilis étaient aux portes de Rhodia et les travailleurs de l'autre entreprise ne sont pas rentrés. Mardi 17 avril, nouvelle intervention des grévistes d'Abilis auprès de la direction de Rhodia pour protester contre cette atteinte à leur droit de grève.

En tout cas, la grève continue.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Les employés de l'épicerie de luxe Fauchon, située à Paris, place de la Madeleine, sont en grève depuis jeudi 12 avril pour protester contre leur direction. «*Les conditions humaines sont déplorables*», affirme une employée, la direction du magasin pratiquant le mépris et refusant toute dis-

cussion, notamment à propos d'un éventuel passage aux 35 heures.

Mais surtout, la plupart des employés sont payés au SMIC, soit 5 500 F net mensuels, alors que, dans le même temps, le kilo de cerises se vend 3 200 F à la clientèle fortunée! Il y a de quoi voir rouge, en effet.

Fonction publique

JOSPIN ANNONCE LA COULEUR

Alors que les discussions concernant les salaires des fonctionnaires devraient reprendre entre le ministre et les syndicats, Jospin a d'ores et déjà tenu à préciser les choses lors de son intervention télévisée. Il n'est pas question pour lui d'accorder une réelle revalorisation du pouvoir d'achat dans la fonction publique. S'adressant aux

salariés de l'Etat comme le ferait n'importe quel patron du privé, il a estimé que ceux-ci devraient être satisfaits, et tant pis, a-t-il dit, si un accord n'est pas signé avec certains syndicats.

Le message a au moins le mérite d'être clair : pas plus que les salariés du privé, les salariés du public n'ont donc rien à attendre de ce gouvernement.

Chèques postaux Orléans La Source (Loiret)

POUR L'EMBAUCHE DE 13 JEUNES

En janvier, la direction des Chèques postaux de La Source a embauché treize jeunes en « emplois de qualification ». A l'époque le directeur nous a fait tout un cinéma pour monter en épingle ces embauches : article dans la presse locale, tenue d'un stand par des cadres au Salon de l'étudiant à Orléans, multiples réunions dans les services pour nous persuader que La Poste se souciait de l'emploi.

A ces treize jeunes recrutés sur examen, la direction promettait monts et merveilles. Pensez-donc, payés 3 900 F par mois, et recrutés avec un niveau d'étude de bac à bac + 2, ils devaient effectuer un vrai parcours du combattant, avec promesse d'embauche s'ils réussissaient leur CAP de banque. Ils suivent actuellement une formation alternée au centre de Chèques et au Greta.

En fait La Poste s'est précipitée sur ces quelques emplois de qualification car c'est tout bénéfique pour elle. Cela lui permet une exonération de ses charges de 0,9% de la masse salariale. Dans un

n'était pas valable. Chez les jeunes concernés et dans les services, il y a eu des réactions immédiates face à des décisions aussi scandaleuses : « CAP ou BEP peu importe, ce qu'on veut c'est une embauche définitive », entendait-on. De son côté le directeur a eu le culot de dire qu'il allait transformer le contrat en CDD (contrat à durée déterminée) avec une vague promesse orale d'embauche... dans un an. Les jeunes se sont tous rendus en délégation chez le directeur, accompagnés des délégués syndicaux, pour réclamer leur embauche immédiate en contrat à durée indéterminée. Le directeur n'en menait pas



Des travailleurs des Chèques (photographiés lors d'un mouvement de grève)

centre de 2 100 personnes comme La Source cela représente un beau pactole et c'est bien la seule raison qui fait que le directeur a consenti à prendre ces jeunes.

Mais depuis quinze jours, à La Source, le directeur et la responsable des Ressources humaines sont très discrets. En effet la direction départementale du travail du Loiret a invalidé ces emplois. Vu le niveau d'étude demandé, il fallait que La Poste embauche pour déboucher sur un BEP et non un CAP. Les jeunes ont donc reçu une lettre recommandée leur annonçant que leur contrat

large, les jeunes lui ont dit ce qu'ils avaient sur le cœur.

Dans les services, il apparaît évident pour tout le monde que ces jeunes doivent être embauchés, et pas à 3 900 F mais avec un salaire normal. D'autant qu'à l'heure actuelle tous les services croulent sous les dossiers en retard, tant le manque d'effectifs est évident. Alors le directeur de La Source a intérêt à annoncer l'embauche de ces jeunes en CDI, s'il ne veut pas une fois de plus voir ses bureaux et son couloir remplis d'employés en colère.

Correspondant LO

Centre hospitalier Esquirol Limoges (Haute-Vienne)

LE PERSONNEL RÉAGIT CONTRE LE MANQUE D'EFFECTIFS

Au Centre hospitalier Esquirol de Limoges, dans les services de soins, la dégradation des conditions de travail, due au manque d'effectif, devient de plus en plus insupportable : de nouvelles unités de soins (correspondant à des besoins réels, comme alcoologie, soins aux toxicomanes, unités pour adolescents en crise, etc.) ont été ouvertes sans aucune création de poste, par redéploiement du personnel existant.

Dans certains pavillons, les équipes sont constamment au minimum exigé pour la sécurité, sans possibilité de prendre des jours de congé ou de récupération, et avec des repos hebdomadaires supprimés au premier arrêt maladie. Il arrive souvent à des infirmières qui ont travaillé de 6 heures à 12 heures, de revenir assurer la veille à 22 heures jusqu'à 6 heures, pour reprendre le travail à 16 heures, et même 14 heures ! Sans compter que dans plusieurs unités la veille est assurée à un seul infirmier, vraiment seul, sans AS ni ASH.

Fin mars, deux pavillons d'un secteur concerné par des redéploiements particulièrement sauvages ont réagi : lors d'une délégation massive auprès du directeur des Ressources humaines et de l'infirmière générale (tout le personnel était présent, environ 25 personnes), en décrétant une grève administrative, c'est-à-dire en effectuant seulement les soins et les entretiens psychiatriques, et en laissant de côté toute la partie administrative, de plus en plus lourde et tatillonne pour les soignants.

Depuis environ deux ans, depuis l'informatisation, entre 17 heures et 8 heures du matin, ce sont les infirmiers qui, dans les pavillons, effec-

tuent les tâches administratives du bureau des admissions, ouvert seulement jusqu'à 17 heures, sans aucun poste supplémentaire pour cela bien entendu !

La détermination des deux unités concernées, et aussi la peur d'un accident grave - car les patients de ces unités fermées ont des pathologies lourdes, avec fréquemment des comportements violents -, ont fait que la direction a accordé en deux jours le poste d'ASH demandé et quatre postes d'infirmiers sur les six demandés pour les deux unités.

Seulement voilà, ces postes ont été prélevés sur les unités des autres secteurs. Et la grogne s'est répandue dans l'hôpital.

Les syndicats CGT et FO ont appelé à une assemblée générale sur les heures d'information syndicale. La CFDT a refusé prétextant que tout cela était le fruit de « magouilles » du médecin-chef du secteur concerné. Et les deux autres syndicats étaient accusés de se faire manipuler.

A l'AG, il n'y avait que 35 collègues présents (des soignants en majorité). Mais ils souhaitaient que quelque chose soit fait pour demander des créations de postes au niveau de tout l'hôpital. Un inventaire des besoins a été fait dans tous les secteurs et toutes les catégories, que l'on a adressé à la direction. Un calendrier a été décidé : conférence de presse, grève et délégation pour accueillir le préfet qui devait venir en visite une semaine plus tard. Depuis, il a d'ailleurs annulé sa visite et, ce jour-là, les soignants se sont contentés de maintenir uniquement la grève administrative.

Enfin, une manifestation à l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) a été prévue. Entre-temps, la presse s'est fait largement l'écho des

difficultés du personnel à Esquirol.

Mercredi 11, jour de la manifestation à l'ARH, les syndicats CGT et FO avaient déposé un préavis de grève concernant tout le monde : il a été suivi surtout par les soignants (138 sur 148 grévistes). Ce sont 70 collègues, toujours une majorité de soignants, de toutes les catégories, qui se sont retrouvés à un carrefour pour diffuser des tracts d'information à la population, scandant « A Esquirol, y'a trop de travail, à l'extérieur y'a trop d'chômeurs, embauchez les chômeurs » et brochant Kouchner.

La délégation devant rencontrer le directeur de l'Agence a été désignée sur place (un représentant par syndicat et 14 collègues représentant toutes les catégories et secteurs). Pendant une heure environ, les collègues ont exposé leurs conditions de travail devant le directeur flanqué de son secrétaire et de son assistante qui n'ont su qu'énumérer « tous les efforts qu'ils ont faits pour Esquirol ». Il leur a été rappelé que la totalité du budget protocole Aubry n'a pas encore été versée à l'hôpital pour 2001, qu'on n'avait aucune confirmation des créations de postes nécessaires pour ouvrir une unité de psychiatrie aux urgences du CHRU... « Ne vous inquiétez pas, tout cela sera fait, nous n'avons qu'une parole », nous a-t-il répondu en substance. A la sortie, un collègue s'écriait : « Bel exemple de langue de bois ».

Après un bref compte rendu aux collègues qui attendaient, une nouvelle AG a été décidée pour le 20 avril, afin de voir s'il est possible d'entraîner un plus grand nombre de collègues dans l'action.

Correspondant LO

Les vieilles sales méthodes de la nouvelle économie

DES LICENCIEMENTS PAR DIZAINES DE MILLIERS POUR GARANTIR LES PROFITS!

Mardi 17 avril, coup sur coup, dans le secteur de la téléphonie mobile et de l'informatique tombaient les annonces de dizaines de milliers de suppressions d'emplois : 7 000 chez Philips, 8 500 chez le géant des systèmes informatiques Cisco, 30 000 chez Ericsson. Cette nouvelle vague de licenciements dans les groupes mondiaux de ce qu'on appelle la « High tech », ou haute technologie, fer de lance de la dénommée « nouvelle économie », ne font que s'ajouter à celles déjà faites chez Alcatel et Motorola et d'autres. Malheureusement elles ne sont sans doute pas les dernières.

Les autres groupes engagés dans la téléphonie mobile ou l'informatique pourraient suivre : Sagem, Siemens, Mitsubishi, Panasonic... Certains de ces géants industriels et financiers ont d'ailleurs annoncé qu'ils étudiaient cette

option. Il est certain que pour garantir la marge des actionnaires on peut très bien assister à une surenchère d'annonces de licenciements, pour que personne ne soit en reste.

Car pour le moment il est surtout question, pour ces groupes, de maintenir à un très haut niveau l'augmentation des bénéfices face à un marché qui ne croît plus aussi vite qu'ils l'espéraient. Philips, dont l'usine du Mans avec 2 700 salariés est sur la sellette, se plaint de n'avoir dégagé qu'un bénéfice sur les trois premiers mois de l'année de 696 millions de francs (soit 2,8 milliards sur une année pleine), contre dix fois plus l'année précédente avec un bénéfice trimestriel de près de 7,5 milliards de francs, soit 30 milliards de francs en rythme annuel. Ces dizaines de milliards de francs de bénéfices, Philips les a bien engrangés sur une seule année, sans compter ceux qu'il avait accumulés les années précédentes, ils ont permis d'accumuler des réserves gigantesques et de distribuer des dividendes

somptueux à une poignée d'actionnaires.

Et immédiatement, à la moindre incertitude du marché, pour maintenir la rentrée du pactole, les patrons de Philips, comme ceux des autres entreprises riches de ces secteurs, mettent en route un plan massif de licenciements qui va provoquer des désastres humains et économiques sur des régions entières. Le quotidien *La Tribune* recensait dans un rayon de moins de 100 kilomètres à l'Ouest les usines suivantes : Philips Le Mans : 2 700 salariés, Sagem à Sablé (Sarthe) : 250 salariés, Alcatel Laval : 850 salariés, Sagem Fougères : 800 salariés, Mitsubishi Etrelles (Ile-et-Vilaine) : 2 000 salariés.

Pas un instant les dirigeants de ces groupes n'ont envisagé de réduire l'augmentation de leurs bénéfices et encore moins de piocher dans les fortunes colossales accumulées sur le travail de leurs salariés pour garantir à ceux-ci le simple droit à l'existence. Alors, il faudra les y obliger.

Paul SOREL

Alcatel (Colombes-92)

DANS LES TÉLÉPHONES MOBILES LA CRISE C'EST POUR LES SALARIÉS

Depuis le mois de février de cette année, la crise dans le secteur des téléphones portables est patente. Ce sont bien sûr les salariés les premières victimes de cette « surproduction ».

Motorola, le n°2 du secteur, a annoncé 7 000 suppressions d'emplois dans ce domaine (Motorola prévoit pour l'ensemble de ses activités, 22 000 suppressions d'emplois, soit 15% des effectifs mondiaux). Ericsson, le n°3, a décidé de ne plus fabriquer lui-même, vendant toutes ses usines de production à Flextronics. L'usine Philips du Mans a fait six semaines de chômage au premier trimestre. Dans les usines de production d'Alcatel, à Laval et à Illkirch, il y a eu deux semaines de chômage technique au premier trimestre plus une semaine de « vacances » bloquée. Et, les comités d'entreprise de ces deux usines réunis le 10 avril ont annoncé deux nouvelles semaines de chômage pour le second semestre. Sans parler des nombreux intérimaires travaillant dans ces entreprises qui ont été les premiers « remerciés ». En novembre 2000, il y avait 220 intérimaires à Alcatel, chiffre réduit à quasiment zéro aujourd'hui. Quant aux entreprises de sous-traitance, elles annoncent partout des plans de suppressions d'emplois.

De fait, pendant quelques années, la demande était plus importante que l'offre. Chaque constructeur y trouvant son compte a tout fait pour augmenter ses capacités de production. Alcatel, par exemple, à Laval et à Illkirch (près de Strasbourg), s'est servi de la loi Aubry sur les 35 heures, pour faire tourner les usines de production des téléphones portables 24 heures sur 24, 360 jours sur 365.

Mais, patatras, depuis le début de l'année, les constructeurs annoncent les uns après les autres des stocks très importants. D'abord vingt millions de terminaux, puis maintenant cinquante, répartis pour moitié chez les opérateurs et chez les constructeurs.

La seule régulation que connaissent ces responsables, c'est celle du marché comme ils disent, éclairée par une armada de soi-disant spécialistes, de cabinets... qui se recopient les uns les autres.

Ainsi, les uns et les autres annoncent licenciements, chômage technique... mais la progression du marché devrait tout de même être de 20% au lieu de 45% l'an passé (chiffres cités par Alcatel en février 2001). « Un taux de croissance de 20% prévu pour 2001 est honorable et les ventes attendues de 450 millions de terminaux dans le monde restent colossales », peut-on lire dans *ABS flash*, journal interne d'Alcatel Business Systems.

Ainsi Alcatel qui avait vendu dans le monde onze millions de terminaux en 1999, près de vingt en 2000, et qui en annonçait 25 millions pour 2001 au début de l'année, réviserait aujourd'hui à la baisse ses prévisions pour 2001.

Ces chiffres montrent que, si les salariés sont inquiets, il y a de quoi, car des sociétés comme Sagem, mais aussi Philips et Alcatel ont déjà dit qu'elles étaient éventuellement prêtes à se débarrasser de ces secteurs si la rentabilité n'était pas assurée comme Danone le fait avec LU.

Les financiers, eux, ne sont pas inquiets; même si la valeur en Bourse a sérieusement chuté, Alcatel a annoncé pour 2000 des résultats mirobolants. Le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 36% par rapport à l'année précédente et

le résultat net a été multiplié par deux. Les prévisions pour 2001 sont une augmentation des ventes de 20 à 25% avec un résultat opérationnel continuant d'augmenter deux fois plus vite. Et les actionnaires ont vu leur dividende augmenter de 9% en 2000.

Alors, grandes manœuvres ou pas, il n'est pas question pour les salariés de faire les frais de la situation.

Correspondant LO

GEMS (Buc-Yvelines)

AVEC SES TEE-SHIRTS, LA DIRECTION SE PREND UNE VESTE

A GEMS, qui fabrique du matériel radiologique pour les hôpitaux, le vendredi est le jour où il est de bon ton de venir travailler en tenue décontractée. Maintenant la direction a décidé d'en faire aussi une journée durant laquelle l'utilisation de la moindre feuille de papier (photocopie, imprimante, note de service, etc.) sera prohibée.

Elle a même trouvé un nom pour cela : la « webification » d'activité car tout devrait se faire sur informatique.

Pour marquer le coup, elle a fait distribuer la veille à chacun d'entre nous un tee-shirt à l'effigie du « Digital Friday » (le vendredi tout numérique) à revêtir pour l'occasion.

L'après-midi de ce fameux vendredi devait être consacrée au rangement et à l'élimination des papiers superflus sous les directives des chefs qui, en plus de leur tee-shirt, devaient se coiffer d'une casquette bleue pour être bien identifiables.

Mais la mascarade a tourné court. Quasiment tout le monde a laissé les tee-shirts sur le portemanteau, à l'exception de la hiérarchie et de quelques informaticiens du service de commerce électronique.

Ce qui a ravi tout le monde car, même si le boulot c'est parfois un peu le cirque, personne n'avait l'envie de passer pour un clown.

Correspondant LO

AOM Air Liberté, Air Littoral

SEILLIÈRE ET COMPAGNIE MENACENT LES EMPLOIS DE 7 500 TRAVAILLEURS

L'intersyndicale d'Air Liberté-AOM-Air Littoral a décidé d'appeler, mercredi 18 avril, à manifester à Paris en soutien aux travailleurs de ces compagnies aériennes. La manifestation devait passer par le siège du MEDEF, le « patron des patrons » Seillière étant aussi, via sa société familiale Marine-Wendel, actionnaire principal de ces compagnies, au côté de SAirGroup, autrement dit Swissair.

Les salariés des trois compagnies ont toutes les raisons de se battre quand leurs patrons envisagent, « dans l'option la plus favorable », déclare l'intersyndicale, quelques milliers de suppressions d'emplois (sur un total de 7 500) et une remise en cause générale des accords collectifs donc des conditions de travail (déjà mauvaises) pour ceux qui pourraient rester dans l'entreprise. Pour tenter d'imposer ces mesures, la direction exerce un chantage : ce serait cela ou la mise en liquidation. Quant à Seillière, disent les syndicats, « il a d'ores et déjà affirmé qu'il ne comptait pas mettre un sou de plus dans cette entreprise et prétend se dédouaner totalement de la gestion qui a été faite dans ces entreprises ».

En clair, les travailleurs d'AOM-Air Liberté-Air Littoral devraient faire les frais de la politique menée par Seillière et consorts. Pour ceux-

ci, 7 500 travailleurs de plus ou de moins, c'est une ligne au milieu d'un bilan comptable, parmi beaucoup d'autres qui rapportent gros, très gros, à la riche famille de Wendel, dont Seillière est un des rejetons. Ces héritiers des maîtres des forges, dont les noms se retrouvent dans nombre de conseils d'administration de sociétés financières et industrielles tant en France qu'à l'étranger, font partie du Gotha du capitalisme français, européen et même mondial.

Aujourd'hui ils veulent jeter sur le pavé des milliers de salariés du transport aérien (et d'ailleurs aussi de chez Valéo), demain ils ouvriront de nouvelles entreprises ailleurs et, dans tous les cas, ils continueront à prospérer de façon insolente. Comme les de Wendel l'ont fait, il y a vingt ans, lorsque la « crise » de la sidérurgie (dont ils étaient parmi les principaux actionnaires) a laissé sur le carreau des dizaines de milliers de travailleurs et saigné des régions entières tandis que les de Wendel empochaient le magot grâce aux aides et subventions des gouvernements de droite puis de gauche de l'époque.

C'est à cela qu'il faut porter un coup d'arrêt. Les suppressions d'emplois chez AOM, Air Liberté et Air Littoral n'ont rien d'inéluctable : il faut les interdire, en menaçant de réquisitionner les avoirs colossaux de leurs actionnaires, les Seillière, de Wendel.

P.L.

Renault
Le Mans (Sarthe)

UNE FOIS DE PLUS, LA JUSTICE CHOISIT SON CAMP

Le jeudi 29 mars 2001, la cour d'appel d'Angers a rendu son jugement concernant l'appel des trente-cinq travailleurs de Renault Le Mans. Non seulement les juges d'Angers ont confirmé la condamnation pour la « séquestration » de deux cadres, prononcée par le tribunal correctionnel du Mans en mai 2000 (voir LO n° 1661), mais ils en ont rajouté une louche en infligeant une amende « délictuelle » de 1 000 francs à payer au Trésor Public.

Pour oser appeler séquestration une grève contre le licenciement d'un travailleur malade (voir LO n° 1639) alors que les deux cadres licenciés n'ont pas

arrêté, pendant toute la journée, de communiquer avec la direction de l'usine au moyen de leur portable, il faut être juge et ne rien avoir de commun avec le monde du travail.

D'ailleurs, le 30 janvier 2001, date du procès d'appel — soit plus de quatorze mois après les faits —, de nombreux travailleurs de l'usine avaient tenu à marquer une nouvelle fois leur solidarité en débrayant et, pour plus de deux cents d'entre eux, à venir en cars à Angers pour rester toute la journée devant le tribunal.

Par cette décision, la cour d'appel d'Angers a condamné, entre autres, la solidarité ouvrière et le droit de grève. En effet, pour elle, l'action du 23 novembre 1999 « avait pour finalité de faire jouer à Renault un rôle social qui n'est pas le sien en tant qu'entreprise privée soumise aux lois du com-

merce et de la concurrence » (attendu du jugement). On ne peut être plus clair pour choisir son camp, celui du patronat en l'occurrence.

A la suite de ce jugement, c'est l'écœurement qui domine. D'autant plus que quelques jours plus tard, Schweitzer, le PDG de Renault, est venu décorer de la médaille nationale du mérite le directeur de l'usine, celui-là même qui avait traité de « bandits, voyous et terroristes » tous ceux qui avaient fait grève ce 23 novembre 1999, et annoncé des poursuites. Tout cela s'est fait en grande pompe devant le préfet et les politiciens locaux.

Pour l'heure, les trente-cinq travailleurs ont déposé un pourvoi en cassation.

Correspondant LO

Oxymétal
Ste-Marie-aux-Chênes (Moselle)

DES PROFITS, DES HEURES SUP... ET DES LICENCIEMENTS

Le patron et principal actionnaire d'Oxymétal, Bernard Surgot, a annoncé 51 suppressions d'emplois dans l'entreprise Oxymétal de Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle). Le numéro un français de la découpe de métal à façon emploie 550 salariés sur une dizaine de sites de production et... fait des profits: 7,9 millions l'an dernier, en hausse de 47,3%. Mais, comme Danone, Marks et Spencer et bien d'autres, Oxymétal juge qu'il n'en fait pas assez et se « restructure », avant sans doute de revendre l'usine de Sainte-Marie-aux-Chênes. Cela, alors qu'il vient de racheter une usine dans la région lilloise.

çant le tract d'appel au débrayage en ces termes : « J'ai une mauvaise nouvelle pour ceux que le travail rebute : la seule solution que j'ai à vous proposer c'est de vous mettre au travail d'arrache-pied, de tout faire pour enrayer ce fléau qu'est l'absentéisme, de cesser les discussions pendant votre temps de travail, de ne pas relâcher vos efforts et votre concentration, et de croire à l'avenir de votre métier. » Et la lettre se terminait par un « J'ai confiance en vous, l'avenir vous appartient ».

Un avenir en forme d'ANPE pour beaucoup puisque, le 10 avril, le patron annonçait vingt-six suppressions d'emplois tout de suite, suivies de quatorze « si nécessaire » en juin et, peut-être, onze plus tard. Mais la direction a refusé huit candidats au départ volontaire sous prétexte que leur départ « perturberait » la production. Par contre une femme de ménage de 52 ans (quatorze ans d'ancienneté) se retrouve à l'ANPE.

La CGT a immédiatement déclenché la grève et tenté de sensibiliser la population à ces licenciements. Au bout de trois jours d'une grève minoritaire (une vingtaine de grévistes sur cent neuf salariés), les travailleurs ont repris le travail, bien décidés à débrayer lors de la réunion du CCE qui doit se tenir prochainement.

Quant au patron, toujours égal à lui-même, il a saisi en référé la justice contre les grévistes et menace — sous prétexte de la grève ! — de procéder immédiatement aux cinquante et un licenciements. Décidément, le mépris des ouvriers et la rapacité sont bien répandus chez des patrons qui, pour être petits, n'en sont pas moins d'une grande arrogance.

Du travail, il y en a par-dessus la tête à Sainte-Marie-aux-Chênes : le vendredi précédant Pâques (férié en Alsace-Moselle) a été travaillé, les heures supplémentaires sont nombreuses — les journées de onze à douze heures ne sont pas rares — et des intérimaires sont encore présents dans l'usine. Par ailleurs, la direction avait signé en 1999 un accord sur les 35 heures avec embauche de 6% de l'effectif et un engagement de maintenir l'effectif pendant cinq ans. Moins de deux ans plus tard, elle s'assoit sur sa signature et licencie.

Fin mars, les travailleurs avaient débrayé quatre heures contre ce projet de licenciements à l'appel de la CGT et de la CFDT. Cela avait valu une lettre ouverte révoltante du patron aux salariés, dénon-

Moulinex
Brandt Group

UNE FUSION POUR FAIRE ENCORE PLUS DE FRIC

Les 14 et 22 décembre 2000, les assemblées générales de ElFi SA et de Moulinex ont approuvé la fusion de Brandt Group avec Moulinex.

Dès le début, le PDG du nouveau groupe a annoncé la couleur : « La réalisation d'une économie annuelle de 500 à 600 millions de francs, ce qui veut dire 2 200 licenciements ». Sept cents sont prévus à Lesquin (Nord), 1 100 à Cormeilles (Calvados), 400 dans les services Achat,

Marketing, Recherche et Développement, etc., des différentes entreprises, pour tout regrouper dans un siège unique et éviter les doublons.

A Brandt-Cooking-Orléans, c'est surtout dans les bureaux que l'inquiétude est grande. Pourtant dans cette usine où l'on fabrique des cuisinières, des fours et des tables à induction, la production tourne à plein régime. Depuis des années, de larges bénéfices sont dégagés. Le fait que l'ancien

PDG de la Cuisson soit parti, que d'autres cadres, dont le directeur des Ressources humaines, aient fait de même, ne fait qu'augmenter les inquiétudes.

Dans les ateliers aussi ces restructurations inquiètent. L'usine est fermée une semaine à Pâques. Tout le monde est parti en se demandant ce qui se prépare pour la rentrée.

Correspondant LO



Des «Fédérés» de la Garde nationale pendant la Commune de Paris.

Roger Viollet

Il y a 130 ans

18 mars - 28 mai 1871

LA COMMUNE DE PARIS

En 1871, le petit peuple de Paris, celui des artisans, des ouvriers, des femmes du peuple qui constituaient alors la majorité de sa population, s'insurgeait contre le pouvoir établi. Durant les deux mois que dura la Commune de Paris, il vécut la première expérience d'exercice du pouvoir direct par la population en posant à cette occasion les bases d'une organisation sociale nouvelle, juste et fraternelle.

Les bourgeois, la police, le gouvernement, tous les ennemis du prolétariat avaient fui Paris et l'armée était aux mains des Prussiens qui venaient de gagner la guerre contre la France. Ces circonstances permirent donc aux Parisiens d'avoir le champ libre pour mettre en place l'embryon d'un pouvoir démocratique au plein sens du terme, entièrement tourné vers la satisfaction des besoins de la population.

La répression féroce qui s'abatit sur eux à partir de mai 1871 mit fin à ce gouvernement ouvrier qui avait tenu soixante-douze jours, «l'aube, quoique bien pâle, de la première république prolétarienne», comme le salua Trotsky en 1921, mais sans tuer l'espoir, pour les générations de militants révolutionnaires qui allaient lui succéder, que changer le monde était possible. Au contraire. Ils puisèrent dans la riche expérience sociale et politique de la Commune de Paris des raisons de mieux comprendre les objectifs et les tâches à venir.

DE LA GUERRE À LA COMMUNE

Le 4 septembre 1870, devant la colère des Parisiens devant la capitulation à Sedan des armées de Napoléon III face à la Prusse, les opposants politiques au Second Empire proclamèrent la République à l'Hôtel-de-Ville et la constitution d'un gouvernement de Défense nationale. Le siège de la capitale par les armées prussiennes pendant tout l'hiver 1870-1871 fut éprouvant. En février 1871, les élections donnaient à l'Assemblée, alors déplacée à Bordeaux, une majorité de députés monarchistes et réactionnaires qui portèrent Adolphe Thiers à la tête d'un gouvernement qui signa la capitulation de Paris. L'écart se creusa de plus en plus entre celui-ci et un Paris agité par les idées socialistes, un Paris qui avait manifesté à plusieurs reprises sa méfiance à l'égard d'un gouvernement appuyé sur les «ruraux» de la province conservatrice. Le gouvernement multiplia les provocations, comme s'il cherchait l'occasion de mater dans le sang une bonne fois pour toutes les Parisiens. Beaucoup de ceux-ci s'enrôlèrent dans la Fédération de la Garde nationale avec l'idée qu'il fallait défendre eux-mêmes Paris face aux Prussiens, sans faire confiance à quiconque pour le faire à leur place. De nombreux Parisiens furent donc armés, possédant même des canons acquis par une souscription organisée par eux-mêmes et auxquels ils tenaient jalousement, canons mis à l'abri comme ceux hissés sur les hauteurs de Montmartre.

Ce fut justement une tentative avortée de l'armée de Thiers pour reprendre ces canons aux «Fédérés» qui marqua, le 18 mars 1871, le début de la Commune. Toute la population du quartier, femmes en

tête, fit barrage aux soldats venus enlever les canons. Ils fraternisèrent avec la foule en faisant prisonnier le général Lecomte qui les commandait et qui fut exécuté ensuite avec le général Thomas, rendu responsable de la défaite face aux Prussiens.

Devant cette insurrection, le gouvernement préféra fuir à Versailles et Paris se réveilla libre, sans gouvernement et sans forces de répression.

LA COMMUNE S'ORGANISE, UN NOUVEL ETAT S'ÉBAUCHE

Le Comité central de la Garde nationale prit alors les choses en main. Il décida de relever le défi, d'assurer le ravitaillement et de diriger la cité jusqu'à l'organisation d'élections de nouveaux représentants à la tête de la Commune. Lors de ces élections, le 26 mars, de nombreux militants connus pour leurs idées révolutionnaires furent élus. Pendant les deux mois de liberté qui allaient suivre, une intense vie démocratique anima les quartiers, la population intervint librement dans les clubs. Les services publics (postes, monnaie, éclairage, pompiers, santé) furent réorganisés grâce au bon sens et au dévouement des volontaires.

Les propositions des élus de la Commune indiquèrent clairement la direction choisie : le premier décret supprima l'armée permanente pour la remplacer par le peuple en armes. Les policiers passaient désormais sous le contrôle de la population et étaient révocables à tout instant comme tous les délégués investis d'un mandat impératif. Tous les fonctionnaires, des membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, devaient être rétribués au niveau d'un salaire d'ou-

vrier. La séparation de l'Eglise et de l'Etat fut décrétée ainsi que la suppression du budget des cultes. Sur le plan économique, la Commune décida, entre autres, un moratoire sur les loyers impayés et la réquisition des logements et des ateliers abandonnés. De nombreuses commissions réfléchirent à un enseignement nouveau, laïc et gratuit, ouvert à tous et notamment, ce qui était nouveau, aux filles, et à la création d'écoles professionnelles.

Malheureusement, entièrement absorbés par l'élaboration de cette vie nouvelle, les Communards négligèrent des moyens de défense importants. Ils se refusèrent par exemple à prendre en otage l'or déposé à la Banque de France au nom d'un légalisme formel, hors de propos, alors qu'en face, Thiers et ses mercenaires ne s'embarrassaient guère du respect des règles.

UNE RÉPRESSION IMPITOYABLE

Thiers reconstitua une armée avec la complicité du gouvernement prussien qui retenait jusqu'à une partie de l'armée française prisonnière. Il écrasa les tentatives de proclamer d'autres Communes en province et isola Paris par une campagne de calomnies décrivant une capitale à feu et à sang, aux mains des pillards, alors que jamais l'ordre n'y avait si bien régné!

L'armée versaillaise entra dans Paris le 21 mai 1871 mais il lui fallut une semaine, restée tristement célèbre sous le nom de «Semaine sanglante», pour reprendre la ville, quartier par quartier, car toute la population, femmes, enfants, fédérés, défendit héroïquement ses barricades. Les derniers combattants tombèrent le 28 mai, au cimetière du Père-Lachaise devant le mur appelé depuis «le mur des Fédérés».

La répression fit des dizaines de milliers de morts. Il s'agissait de marquer durablement les

mémoires pour qu'une telle expérience ne revît plus le jour. Aux exécutions succédèrent quarante-cinq mille arrestations et des déportations pour le bagne de Nouvelle-Calédonie. Les plus chanceux purent s'exiler tandis que le mouvement ouvrier français était affaibli (mais, en fait, il ne mit que dix ans pour renaître).

LES LEÇONS DE LA COMMUNE

Le courage, l'abnégation, la générosité des hommes et des femmes de la Commune contrastent avec la sauvagerie de la répression des Versaillais, à la mesure de la peur que leur inspira l'insurrection parisienne. Au-delà, il reste de la Commune «ce grand exemple d'initiative, d'indépendance, de liberté de mouvement, d'élan vigoureux parti d'en bas, le tout allié à un centralisme librement consenti, étranger à la routine» (Lénine) qui a fécondé le mouvement ouvrier.

Marx, en rendant hommage à ces Communards «partis à l'assaut du ciel», discerna dans leur expérience, bien qu'éphémère, des traits qui allaient servir de repères aux révolutionnaires. Il conclut notamment que le prolétariat ne pouvait pas se contenter d'utiliser les institutions existantes mais qu'il lui fallait détruire l'ancien appareil d'Etat, comme les Communards avaient commencé à le faire, pour mettre à sa place leur propre Etat, au service de la majorité du peuple.

La Commune a montré du même coup l'implacabilité des représentants de l'ordre bourgeois et la nécessité, pour vaincre, d'une direction consciente. Ce sont ces enseignements qui aujourd'hui peuvent nous aider à nous orienter et qui tissent un lien vivant, par-delà le siècle, avec les Communards de 1871.

Claire LACOMBE

Allemagne

ABSTENTION ÉLECTORALE ET ATTAQUES ANTILOUVRIÈRES

Les élections municipales et régionales qui viennent de se dérouler, en mars, dans trois Länder ont été caractérisées par une montée significative de l'abstention.

Aux régionales de Rhénanie-Palatinat la participation est ainsi tombée de 70,8 % en 1996 à 62,1 % cette année. Dans le Bade-Wurtemberg elle est descendue à 62,6 %. Et lors des municipales de Hesse, seulement 53,1 % des électeurs se sont rendus aux urnes, soit treize points de moins que la fois précédente ! Et le taux d'abstention est particulièrement significatif dans les quartiers ouvriers.

Alors, même si le Parti Social-Démocrate (SPD) du chancelier Schröder s'est réjoui d'avoir progressé lors de ces élections, il est évident que de très nombreux électeurs sont restés chez eux, dégoûtés des partis traditionnels et faute d'alternative. Quant aux Verts, l'autre parti de la coalition gouvernementale, ils reculent nettement et payent une fois de plus auprès de leur électorat les cou-

leuvres qu'ils ne font qu'avaler, comme le récent rapatriement de déchets nucléaires de la Hague vers l'Allemagne.

Mais l'électorat populaire du SPD a bien d'autres raisons d'avoir boudé les urnes. C'est que le gouvernement Schröder est en place maintenant depuis deux ans et demi et chacun a pu mesurer qu'il menait une politique au service des classes possédantes.

Cela s'est encore illustré récemment par une attaque contre les pensions de retraite. Il a ainsi fait adopter par le Bundestag une réforme qui prévoit, l'introduction, dès 2002, de retraites par capitalisation. Cette mesure doit encore être approuvée par le Bundesrat, la chambre des Länder, mais étant donné que la droite y est majoritaire, il y a peu de chances qu'elle soit annulée.

La retraite légale est fixée en Allemagne à 63 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. On touche alors en moyenne 70 % du salaire brut. Il est possible cependant de partir à 60 ans mais avec un abattement de 18 % par rapport à la pension prévue pour un départ à 65 ans.

Mais depuis longtemps le patronat estime qu'il paie trop pour les retraites. Alors, les travailleurs ont eu droit à l'argument éculé : la population vieillit de plus en plus et le système par répartition ne pourra plus faire face. Il faut donc que chacun cotise dans des fonds de pension qui placeront en Bourse l'épargne ainsi créée jusqu'à l'âge de la retraite.

Dans un premier temps cette possibilité sera limitée puisque chaque salarié ne pourra épargner que jusqu'à 4 % de son salaire, avec le soutien de l'Etat qui apportera un petit abondement. Mais l'essentiel est ailleurs. Car ce premier pas ouvre la porte à d'autres évolutions, et il faudra cotiser de plus en plus étant donné que le niveau des retraites par répartition allait, à terme, baisser. Tant pis pour tous ceux qui ne pourront pas épargner parce que leurs revenus seront insuffisants (une statistique récente fait état de 9 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté). D'autant que les entreprises ont obtenu de ne pas participer au financement de ces fonds de pension.

De son côté la direction du DGB, la grande fédération syndicale, n'a rien fait pour s'opposer à ce projet ni pour relayer les initiatives prises localement par un certain nombre de militants syndicaux pour dénoncer les projets antiouvriers du gouvernement. Loin de proposer par exemple que l'on prenne sur les profits des entreprises pour assurer les retraites futures, le DGB a non seulement accompagné la réforme mais envisage de créer ses propres fonds de retraite.

Mais c'est dans bien des domaines que le SPD s'en prend aux intérêts des salariés. Le gouvernement d'Helmut Kohl avait ainsi, en 1985, élaboré une loi dénommée pompeusement « de soutien à l'emploi » et qui permettait en réalité aux entreprises de généraliser les contrats à durée déterminée. Comme cette loi arrivait à expiration le premier janvier 2001, le gouvernement SPD-Verts l'a prolongée, en n'y apportant que des modifications de détail, mais en ne diminuant absolument pas les possibilités, pour le patronat, de créer des emplois précaires.

Et comme si cela ne suffisait pas, le chancelier vient tout récemment d'appeler les Offices du travail (l'ANPE allemande) à faire preuve de davantage de fermeté avec les chômeurs qui refusent les opportunités qui leur sont proposées. « *Le droit à la paresse n'existe pas dans notre société... cela signifie : une personne qui peut travailler mais refuse un emploi acceptable peut se voir réduire son allocation* » a-t-il ainsi déclaré dans une interview parue dans le grand quotidien populaire *Bild* début avril, alors que le nombre de sans-emploi vient de progresser en mars pour le troisième mois consécutif et que le pays compte, officiellement, 4 millions de chômeurs.

Alors, si les travailleurs allemands n'ont pas, pour l'instant, trouvé les moyens de mettre un coup d'arrêt à ces attaques, ils ne peuvent qu'être de plus en plus conscients que le gouvernement actuel est dans le camp d'en face, et que pour se défendre, ils ne pourront compter que sur eux-mêmes.

Henri MARNIER

Israël

LA SANGLANTE FUITE EN AVANT DU SIONISME

Le week-end de Pâques, les dirigeants israéliens ont franchi un pas supplémentaire dans leur escalade guerrière contre le peuple palestinien et leurs voisins arabes. Pour la première fois depuis longtemps, l'armée israélienne a non seulement bombardé des positions syriennes au Liban, mais avait entrepris de réoccuper militairement la bande de Gaza. Une démonstration de force destinée aux Palestiniens des territoires occupés par Israël. Mais aussi aux dirigeants du monde impérialiste, Etats-Unis en tête, auxquels le gouvernement israélien signifiait ainsi qu'il n'hésiterait pas à « internationaliser » le conflit l'opposant aux Palestiniens et à provoquer un éventuel nouvel embrasement militaire du Proche-Orient.

Avec les camps de réfugiés palestiniens de Gaza bombardés au canon de marine, les postes de police de l'Autorité palestinienne attaqués par des chars et hélicoptères d'assaut, c'est à ce qu'il reste de l'image d'un territoire palestinien autonome, censé préfigurer un futur Etat indépendant, que l'armée israélienne portait de nouveaux coups.

Sept mois après le déclenchement de la seconde Intifada, le gouvernement de droite de Sharon, auquel participe le parti travailliste, poursuit et aggrave la politique de ses prédécesseurs, dans la continuité de ce qui est le choix fondamental des dirigeants israéliens depuis la création d'Israël : celui d'une politique nationaliste, le sionisme, qui a construit son Etat en accaparant des terres d'où il a expulsé ceux qui s'y trouvaient et qui doivent vivre, certains depuis plus d'un demi-siècle, dans des camps de réfugiés au Liban, en Syrie, en

Jordanie, etc., mais aussi dans les territoires palestiniens conquis par Israël après la guerre de 1967.

En 1987, cette politique délibérée d'oppression avait déclenché la première Intifada, une insurrection populaire dans les territoires palestiniens occupés. Incapables d'en venir à bout, les dirigeants israéliens avaient fini par accepter des négociations présentées comme pouvant déboucher sur la création d'un Etat palestinien indépendant. Mais cela, à un terme d'autant plus indéterminé qu'en acceptant la mise en place d'une Autorité palestinienne sous leur tutelle, les dirigeants israéliens attendaient qu'elle mette au pas sa propre population et les dispense donc de tenir leur vague promesse d'Etat palestinien indépendant.

Les années passèrent sans que les Palestiniens voient leur sort s'améliorer. Au contraire. Les gouvernements israéliens successifs, de gauche comme de droite, ont

continué à autoriser des implantations juives d'extrême droite et religieuses sur les meilleures terres et au cœur des villes de Palestine occupée. Dans les enclaves concédées à l'Autorité palestinienne, et entre lesquelles on ne circulait plus qu'avec l'aval militaire israélien, c'est la police d'Arafat qui réprimait désormais toute protestation. Quand cela ne suffisait pas, l'armée israélienne « bouclait » les confettis territoriaux de l'Autorité palestinienne. L'activité économique y était asphyxiée et les travailleurs palestiniens ne pouvaient même plus se rendre en Israël : du fait du développement du chômage, leur niveau de vie fut divisé par trois en dix ans, selon des données israéliennes.

C'est tout cela, une impasse sociale et politique voulue et entretenue par Israël, qui a provoqué la seconde Intifada en septembre 2000. Depuis, on dénombre 479 morts, dans

leur immense majorité arabes, tant est criante la disproportion des forces en présence. Tant, surtout, les autorités israéliennes maintiennent encore et toujours le même cap, celui de la répression contre tout un peuple.

Mais si la seconde Intifada prouve une chose, c'est que la répression ne règle rien. Chaque écolier tué par les soldats d'Israël, chaque maison détruite par leurs bulldozers ne font que dresser contre eux encore plus de Palestiniens. En ajoutant de la haine au désespoir de la population palestinienne, cela suscite aussi des vocations de candidats-suicide pour des actes de terrorisme en Israël même. Ce qui balaye du même coup la seule justification des dirigeants israéliens de tous bords qui prétendent assurer, par l'oppression et la répression de tout un peuple, la sécurité de leur.

P.L.